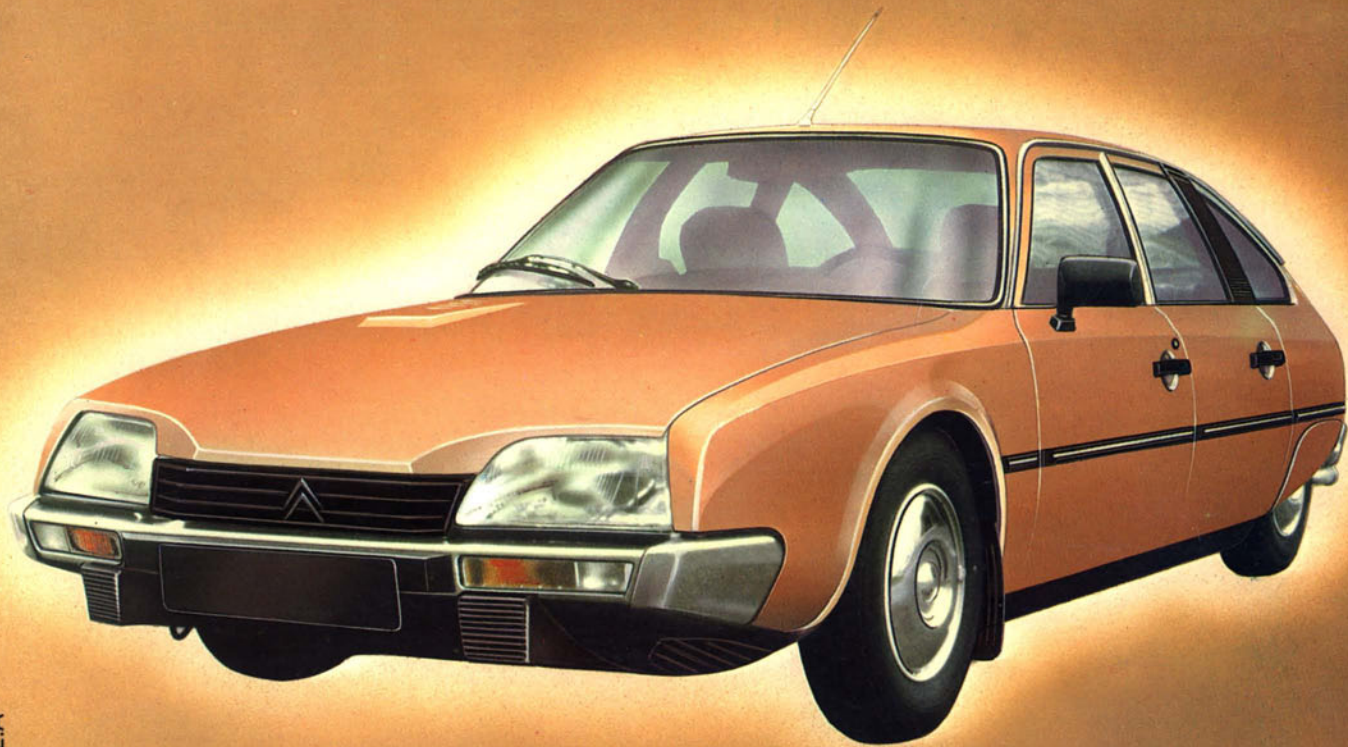


NOTICE D'EMPLOI



83 MA.E.A

CITROËN  CX 2 LITRES

Pour assurer la longévité de votre voiture et votre sécurité...  
"Citroën" vous engage à respecter systématiquement  
ces points essentiels -

RODAGE

REVISION

NIVEAUX

VIDANGES

VOYANTS

SIGNALISATION

PNEUMATIQUES



Pendant les 1 000 premiers kilomètres :  
ne pas dépasser

▶ 4 000 tr/mn au compte-tours

Aux 1 000 premiers kilomètres parcourus

▶ par un agent Citroën quel qu'il soit

Avant tout déplacement important, vérifier

- ▶ Le niveau d'eau du circuit de refroidissement
- ▶ Le niveau d'huile du moteur (voir page 26)
- ▶ Le niveau du liquide de l'installation hydraulique « LHM »

et faire l'appoint si nécessaire.

Voir « GUIDE D'ENTRETIEN »  
accompagnant cette notice

- ▶ Carter moteur
- ▶ Filtre à huile : Echange cartouche
- ▶ Filtre à air : Echange cartouche
- ▶ Boîte de vitesses
- ▶ Installation hydraulique « LHM »
- ▶ Installation hydraulique « LHM »

Respecter le signal des voyants rouges d'arrêt impératif en stoppant immédiatement lorsqu'ils s'allument en cours de route.

Toujours avoir à disposition dans la voiture

- ▶ Un jeu complet de lampes de rechange
- ▶ Un jeu de fusibles (10 et 16 ampères)

Changement de roue

▶ Manipulations précisées page 34

MONTES SERIE

CARACTÉRISTIQUES

(Pressions en bars)

Berline Break

AV AR RS AV AR RS

Monte série

MICHELIN 185 HR 14 XVS Tubeless

2

2 2,1 2,3

MICHELIN 175 HR 14 XVS Tubeless

2,1 2,3

Autres montes p. 28

CONDUITE

ENTRETIEN

INCIDENTS

RENSEIGNEMENTS  
TECHNIQUES

RENSEIGNEMENTS  
DIVERS

## TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

### CONDUITE

Ouvertures et verrouillages <i>Portes, coffre, capot...</i>	4
Poste de conduite <i>Commandes et accessoires Voyants, cadrans de bord</i>	6 8
Position de conduite <i>Sièges, rétroviseurs, ceintures</i>	10
Mise en route <i>Antivol, contact, démarreur</i>	12
Conduite <i>Vitesses, garde au sol, freins</i>	14
Signalisation et visibilité <i>Feux, signaux, essuie-glace, lave-glace</i>	16
Climatisation <i>Aération, chauffage, désembuage, Air conditionné...</i>	18
Accessoires de confort <i>Cendriers, allume-cigares, pare-soleil, plafonnier, toit ouvrant...</i>	24

### ENTRETIEN COURANT

Niveaux : eau, huile, LHM...	26
Mécanique et électricité	28
Carrosserie	30
Habitacle	32

### INCIDENTS

Anomalie signalée par un voyant d'alerte	8
Remplacement d'une roue	34
Réglage des projecteurs	36
Remplacement d'une lampe	36
Remplacement d'un fusible	40
Remplacement de la batterie	41
Remplacement d'une bougie	41
Remorquage, levage	42
Remplacement en dépannage du « LHM »	44

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Généralités	46
Moteur	48
Transmission	49
Installation hydraulique	51
Suspension	51
Freinage	52
Direction et roues	54
Équipement électrique	56
Carrosserie et aménagements intérieurs	58
Break et familiale	59

### RENSEIGNEMENTS DIVERS

Rodage, révision, garantie	64
Conduite et coût d'utilisation, éconoscope	64
Charge remorquable	65
Identification du véhicule	65
Déplacements à l'étranger	66
Pièces de rechange	71

### INDEX ALPHABÉTIQUE

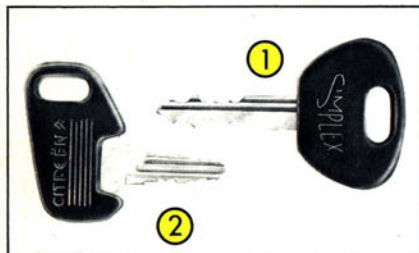
68

## CONDUITE

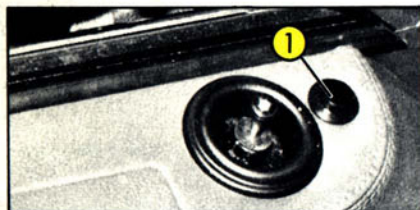
Ouvertures et verrouillages <i>Portes, coffre, capot...</i>	4
Poste de conduite <i>Commandes et accessoires</i>	6
<i>Voyants, cadrans de bord</i>	8
Position de conduite <i>Sièges, rétroviseurs, ceintures</i>	10
Mise en route <i>Antivol, contact, démarreur</i>	12
Conduite <i>Vitesses, garde au sol, freins</i>	14
Signalisation et visibilité <i>Feux, signaux, essuie-glace, lave-glace</i>	16
Climatisation <i>Aération, chauffage, désembuage...</i>	18
Accessoires de confort <i>Cendriers, allume-cigares, pare-soleil, plafonnier, toit ouvrant</i>	24

***Ce premier chapitre contient tout ce qu'il vous faut savoir pour conduire votre voiture et profiter du confort qu'elle met à votre disposition. Les instruments de bord ont été rassemblés à la page 8 afin que vous puissiez retrouver très facilement en cas de besoin, la signification de leurs signaux.***

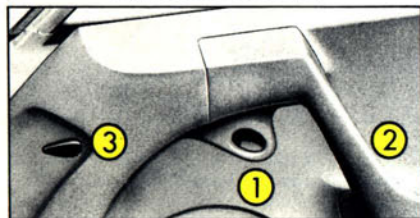
***Nous vous conseillons de lire également la page 64 avant de prendre le volant pour la première fois.***



**Fig. 1** Clés  
1 - Antivol-Contact-Démarrreur portes latérales, coffre et trappe carburant  
2 - Coffre et boîte à gants



**Fig. 2** Verrouillage électrique centralisé **Berline**  
1 - Voyant de mise en fonction



**Fig. 3** Portes latérales **intérieur**  
1 - Levier d'ouverture  
2 - Poignée  
3 - Levier de verrouillage

### Clés

Fig. 1

- (Rep. 1)** – Antivol-Contact-Démarrreur, portes latérales, coffre et trappe carburant.  
**(Rep. 2)** – Coffre et boîte à gants.

La clé **(Rep. 1)** se trouve éclairée lorsque l'éclairage extérieur est en fonction, lors de sa mise en place dans le combiné Antivol-Contact-Démarrreur.

Il est recommandé d'en noter les numéros respectifs à l'endroit prévu dans le « Guide d'Entretien » accompagnant cette notice.

### Portes

#### De l'extérieur

Fig. 2

#### Ouverture Verrouillage

- ▶ Enfoncer le bouton-poussoir.
- ▶ Avec la clé - Portes avant seulement.
- ▶ Sur berline, un dispositif électrique permet de verrouiller simultanément les quatre portes latérales, le coffre et la trappe carburant.
  - Introduire la clé de porte dans la serrure côté conducteur et la faire pivoter sens inverse horloge. Un voyant vert **(Rep. 1)** situé sur le bandeau supérieur de porte s'allume pour indiquer la mise en fonction du verrouillage puis doit s'éteindre au bout de quelques secondes.
- ▶ Manœuvrer la clé en sens inverse.

#### Déverrouillage

#### De l'intérieur

Fig. 3

#### Ouverture Verrouillage

- ▶ Levier **(Rep. 1)** vers l'arrière.
- ▶ Levier **(Rep. 3)** vers le bas. Le verrouillage des portes avant ne peut s'effectuer que celles-ci une fois fermées. Avec l'équipement « verrouillage électrique », la commande **(Rep. 3)** côté conducteur, actionne le verrouillage simultanément des quatre portes.

#### Déverrouillage

- ▶ Levier **(Rep. 3)** vers le haut.

#### Portes latérales arrière

#### Sécurité enfants

- ▶ Relever le levier situé à côté de la serrure de porte, sur la feuillure, avant de la fermer. Elle ne peut alors être ouverte que de l'extérieur. Si une résistance se faisait sentir à l'ouverture : vérifier que le verrouillage intérieur **(Rep. 3)** n'ait pas été mis par inadvertance.  
Ne pas oublier, après ouverture, de remettre le levier en position basse, sinon la porte demeurerait verrouillée de l'intérieur.

**Coffre**

- Ouverture** ▶ Enfoncer le bouton-poussoir et relever complètement la porte. Celle-ci sera automatiquement en ouverture maximale par le jeu du (des) compensateur(s).
- Fermeture** ▶ Rabattre la porte jusqu'à enclenchement du pêne de fermeture.
- Verrouillage** ▶ Avec la clé (**Rep. 1**) ou sur berline, lors du verrouillage à l'aide du dispositif électrique à condamnation centralisée.

**Boîte à gants**

- Ouverture** ▶ Tourner le bouton (**Rep. 1**) sens horloge.
- Fermeture** ▶ Repousser le couvercle jusqu'à enclenchement du pêne.
- Verrouillage** ▶ Avec la clé.

**Capot**

- Ouverture** ▶ Tirer le levier situé sous la planche de bord, côté conducteur : le capot se soulèvera légèrement de lui-même.  
Glisser ensuite la main sous le nez du capot, au centre, et repousser le crochet de sécurité (**Rep. 1**).  
Relever complètement le capot jusqu'à blocage de la béquille articulée de soutien (**Rep. 2**).
- Fermeture** ▶ Tirer le levier de déblocage d'articulation de la béquille (**Rep. 3**) Repousser la béquille et baisser le capot *en le soutenant*.  
Avant fin de course, lâcher le nez de capot pour que celui-ci tombe librement afin d'obtenir un bon enclenchement du pêne de verrouillage.

**Orifice de réservoir carburant**

- Ouverture** ▶ Faire pivoter le volet (**Rep. 1**) situé en haut de l'aile arrière droite. Appuyer sur le bouchon (**Rep. 2**) et tourner sens inverse horloge.
- Fermeture** ▶ Remettre le bouchon en place et le manœuvrer *jusqu'à blocage*.

Ne pas oublier de rabattre le volet après avoir remis le bouchon.

Si du carburant s'est répandu sur les caoutchoucs d'étanchéité ou sur la carrosserie, penser à essuyer pour éviter toute détérioration possible

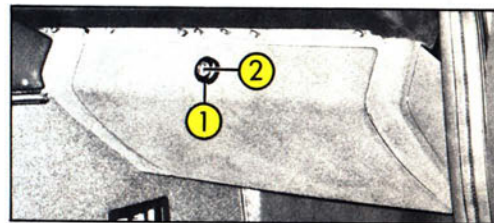


Fig. 4 Boîte à gants  
1 - Bouton d'ouverture  
2 - Serrure

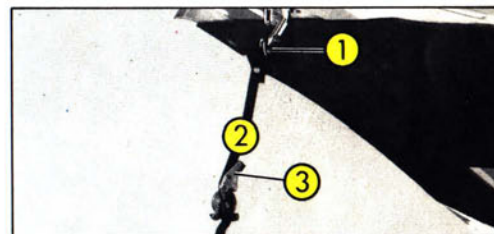


Fig. 5 Capot  
1 - Levier de sécurité  
2 - Béquille  
3 - Commande d'articulation



Fig. 6 Orifice réservoir carburant  
1 - Volet  
2 - Bouchon

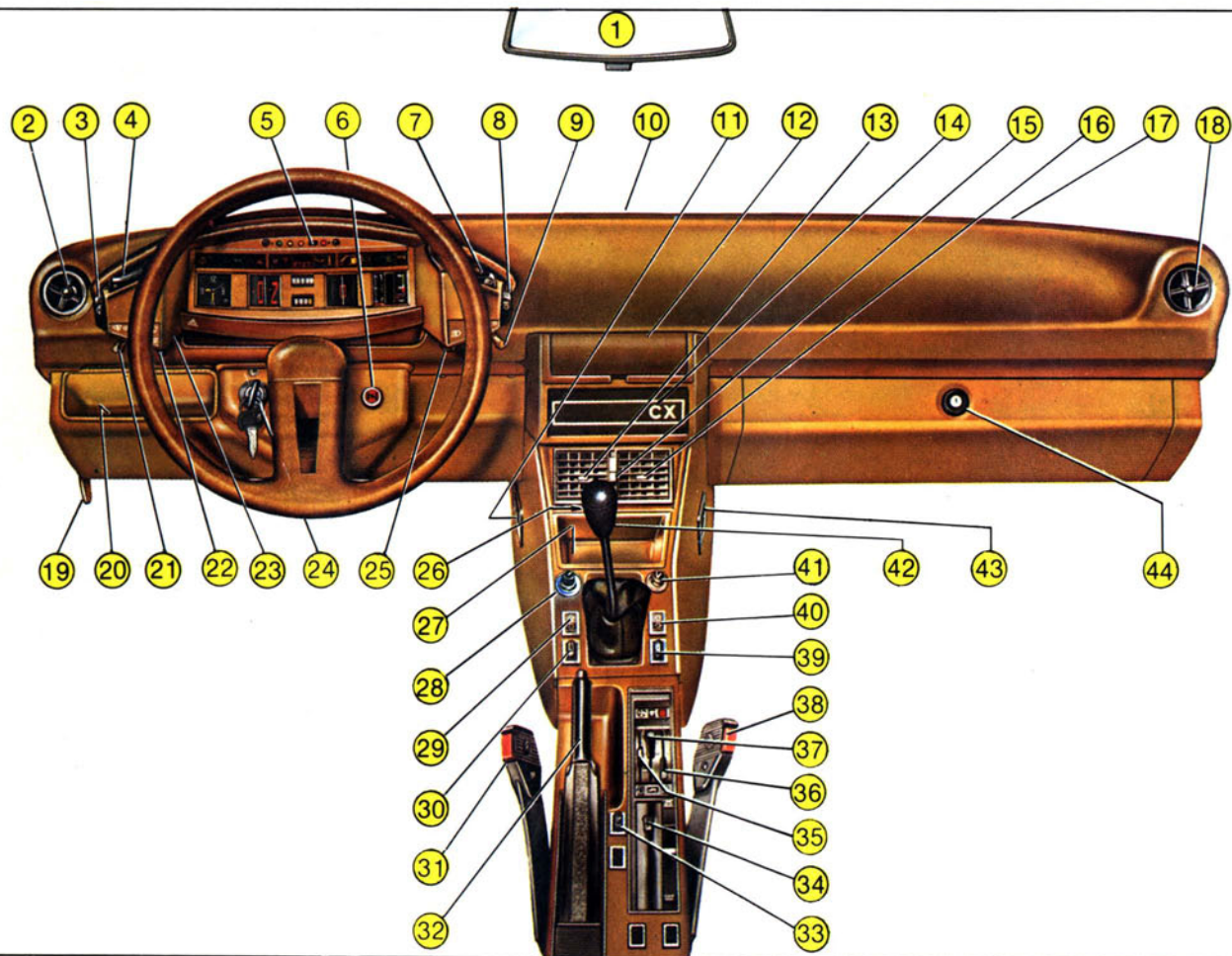


Fig. 7 Poste de conduite  
Commandes et accessoires

		Page			Page
1	Rétroviseur	10	27	Vide-poches	
2	Aérateur latéral orientable gauche	19	28	Commande air conditionné	22
3	Appel sonore (avertisseurs)	16	29	Commande lève-glace gauche	24
4	Indicateurs de direction	16	30	Commande chauffage lunette arrière	21
5	Commande éconoscope	64	31	Boucle ceinture sécurité gauche	11
6	Commande de starter	12	32	Frein de secours - immobilisation	14
7	Inverseur « Lanternes-Codes-Phares »	17	33	Essuie-glace/lave-glace arrière sur break	17
8	Appel optique (phares)	17	34	Réglage garde au sol	15
9	Feux de ville (lanternes) et routes (phares)	17	35	Commande pulseur d'air	19
10	Ventilation centrale pare-brise	21	36	Commande de chauffage	19
11	Bouche latérale chauffage avant	19	37	Répartition air pare-brise/plancher	19
12	Cendrier	24	38	Boucle ceinture sécurité droite	11
13	Aérateur central gauche orientable	19	39	Eclairage plafonnier	24
14	Emplacement radio	24	40	Commande lève-glace droit	24
15	Commande aérateurs centraux	19	41	Allume-cigares	24
16	Aérateur central droit orientable	19	42	Levier changement de vitesses	14
17	Ventilation droite pare-brise (d° à gauche)	21	43	Bouche latérale chauffage avant	19
18	Aérateur latéral orientable droit	19	44	Boîte à gants	5
19	Commande ouverture capot	5			
20	Vide-poches				
21	Commande essuie-glace et lave-glace	16			
22	Signal de détresse	16			
23	Commande de feux arrière de brouillard	17			
24	Combiné « Antivol-Contact-Démarrreur »	12			
25	Eclairage tableau de bord (rhéostat)	8			
26	Grille des vitesses	14			

A part la montre, l'éclairage extérieur, le signal de détresse et leurs témoins lumineux, les voyants et cadrans ci-après ne fonctionnent que contact mis. L'éclairage des cadrans est commandé par la mise en action de l'éclairage extérieur. L'intensité lumineuse des tachymètre et compte-tours est réglable en manœuvrant la molette du rhéostat (Rep. D).

**1 Feux arrière de brouillard**

Demeure allumé tant que ces feux sont en action.

**2 Lanternes**

*Feux de ville*

Demeure allumé tant que ces feux sont en action.

**3 Phares**

*Feux de route*

Demeure allumé tant que ces feux sont en action. S'éclaire, à l'impulsion, lors d'un appel de phares.

**4 Indicateurs de direction**

Clignote tant que l'un ou l'autre de ces feux est en action. Clignote également avec le voyant du signal de détresse lorsqu'il est en action. Est accompagné d'un répétiteur sonore.

**5 Charge batterie**

S'allume lorsque l'on met le contact et doit s'éteindre dès que le moteur tourne (il est parfois nécessaire d'accélérer légèrement). Son éclairage, en roulant indique un fonctionnement anormal du circuit de charge. En ce cas, arrêter le moteur et vérifier la tension de la courroie d'entraînement de l'alternateur. S'il reste allumé, tout paraissant en ordre, rejoindre l'agent Citroën le plus proche.

**6 Signal de détresse**

Clignote pendant toute la durée du fonctionnement simultané des quatre indicateurs de direction. Le voyant **4** fonctionne en même temps.

**7 Pression hydraulique et niveau**

Peut s'allumer lorsque l'on met le contact et ne pas s'éteindre aux premiers tours du moteur : en attendre l'extinction avant de rouler. S'il s'allume en route de façon permanente ou intempesive malgré un niveau correct, s'arrêter immédiatement et faire appel à un agent Citroën.

**Econoscope**

**8**

**9**

**10**

**11**

Explicatif page 64.

**12 Pression huile moteur**

S'allume lorsque l'on met le contact et doit s'éteindre dès que le moteur tourne. S'il s'éclaire en cours de route, arrêter le moteur et vérifier le niveau d'huile ► page 26. S'il reste allumé malgré un niveau correct : arrêter de nouveau et faire appel à un agent Citroën.

**13 Température d'eau**

S'il s'allume : arrêter immédiatement, remettre aussitôt le contact et vérifier si les ventilateurs du radiateur tournent. *S'ils tournent* ► couper le contact, vérifier le niveau d'eau de la nourrice, en prenant les précautions nécessaires (page 26) et compléter éventuellement. Si le voyant s'allume de nouveau malgré un niveau correct, laisser refroidir et rejoindre à faible allure un agent Citroën... Par étapes si nécessaire, en s'arrêtant et laissant refroidir le moteur à chaque allumage du voyant. Si le niveau d'eau ne reste pas correct (fuite), faire appel à un agent Citroën. *S'ils ne tournent pas* ► couper le contact, laisser refroidir le moteur puis revenir vers l'agent Citroën le plus proche en surveillant constamment la température.

**14 Température huile moteur**

Non monté sur CX Athéna et CX Reflex.

**15 Minimum carburant**

S'allume lorsqu'il est temps de faire le plein sans tarder.

**16 Usure freins AV Frein à main**

- S'il s'allume en appuyant sur la pédale de frein ► les plaquettes sont à changer dès que possible.
- Il clignote tant que le frein à main n'est pas totalement desserré.

**17 Codes**

*Feux de croisement*

Demeure allumé tant que ces feux sont en action.

**18 Chauffage lunette arrière**

S'allume dès la mise en fonction et demeure allumé pendant toute sa durée.

**19 Montre**

Mise à l'heure en poussant et tournant le bouton B.

**20 Tachymètre**

**21 Stop ► Arrêt impératif**

S'allume en même temps que les voyants 7-12-13 lorsqu'ils s'éclairent respectivement ou simultanément. Contact mis lorsque l'on appuie en A ou en E, les voyants 7-12-13-21 doivent s'allumer. Au cas contraire faire vérifier par un agent Citroën.

**22 Compteur km totalisateur**

**23 Compteur km partiel**

Remise à zéro en poussant et tournant le bouton C.

**24 Compte-tours**

La zone rouge du tambour, qui commence à 6 000 tr/mn, est précédée d'une zone d'avertissement à chevrons également rouges. Ne pas dépasser 4 000 tr/mn pendant les 1 000 premiers kilomètres.

**25 Jauge carburant ► 68 l.**

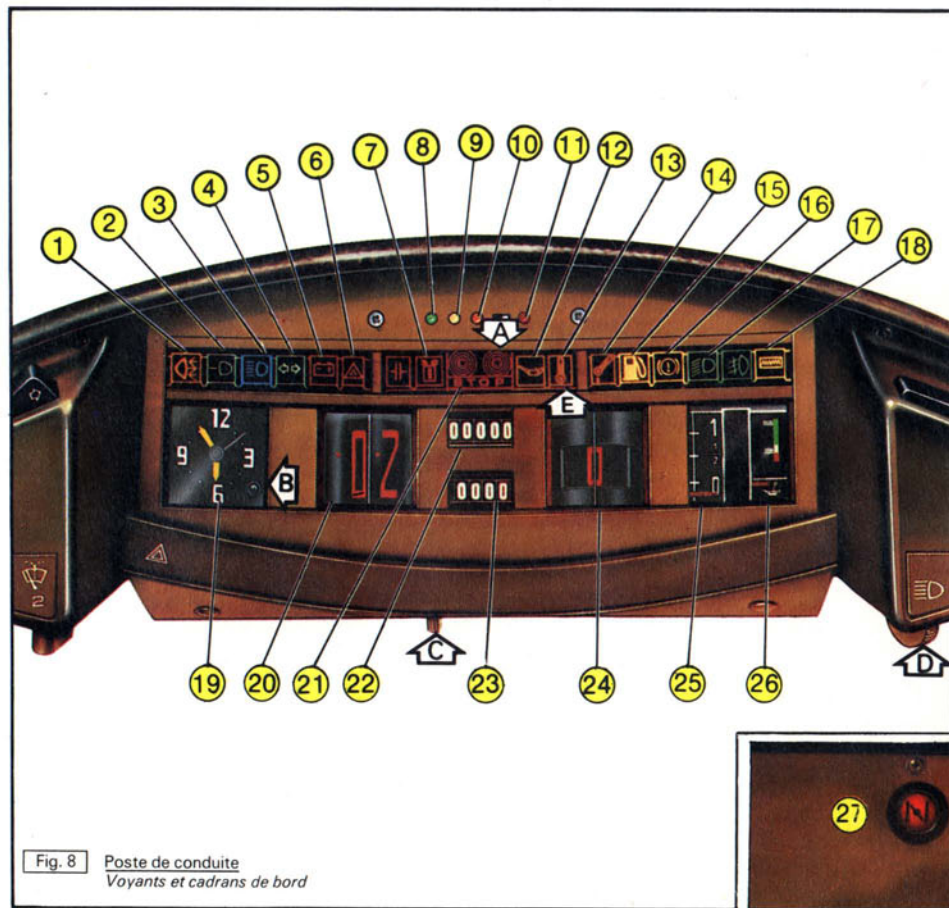
**26 Indicateur électrique**

**de niveau d'huile**

Voir page 26.

**27 Starter**

Incorporé au centre de la commande. Demeure allumé tant que celle ci n'est pas repoussé à fond.



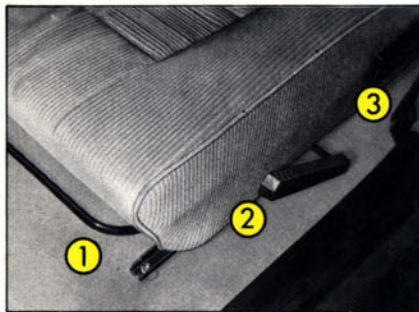


Fig. 9 Réglage des sièges  
 1 - Barre de verrouillage longueur  
 2 - Levier de verrouillage hauteur  
 3 - Levier de blocage inclinaison



Fig. 10 Rétroviseur extérieur  
 1 - Miroir  
 2 - Boîtier  
 3 - Commande de réglage

## Sièges

Fig. 9

### Avant

#### Réglage en longueur

- ▶ Soulever la barre de verrouillage (**Rep. 1**).
- La maintenir ainsi et faire coulisser le siège en avant ou arrière jusqu'à la position désirée.
- Libérer la barre pour assurer le verrouillage du siège.

#### Réglage inclinaison

- ▶ Soulever le levier (**Rep. 3**) et le maintenir en repoussant ou libérant le dossier jusqu'à l'inclinaison voulue.
- Lâcher le levier pour bloquer le dossier.
- Avant de l'assise
- Arrière de l'assise

#### Réglage en hauteur (Siège conducteur)

- ▶ Levier (**Rep. 2**) vers le bas.
- ▶ Levier vers le haut.

### Arrière

Sur berline, la banquette est dotée d'un accoudoir central éclipable. Pour le rabattre, tirer sur son extrémité supérieure. Le relever pour l'encaster à nouveau dans le dossier.

### Appuis-tête

Pour les déposer : les tirer vers le haut jusqu'à dégagement des tringles de maintien.

## Rétroviseurs

Fig. 10

### Intérieur

Le levier situé à la base du rétroviseur assure deux positions, sans modifier l'orientation :

#### Jour

- ▶ Levier tiré.

#### Nuit

- ▶ Levier poussé.

### Extérieur

Le miroir (**Rep. 1**) est incorporé dans un boîtier fixe (**Rep. 2**). Il est réglable, de l'intérieur véhicule, par une commande mécanique (**Rep. 3**) située sur le bandeau de porte :

#### Verticalement

- ▶ Levier (**Rep. 3**) en avant ou en arrière.

#### Horizontalement

- ▶ Levier à gauche ou à droite.

En version break, le véhicule est équipé de deux rétroviseurs extérieurs ; côté gauche et côté droit.

**Ceintures de sécurité**

(Familiale, voir page 59)

Fig. 11

**Ceintures rétractables**

Mise en place ► Saisir la sangle par le support-pêne (**Rep. 2**) pour l'appliquer diagonalement sur le buste. Ce mouvement doit se faire sans secousse brusque afin de ne pas bloquer l'enrouleur (**Rep. 1**).

Ramener le support-pêne vers la boucle (**Rep. 4**) puis faire pénétrer jusqu'au dé clic d'enclenchement, le pêne de verrouillage (**Rep. 3**) dans cette même boucle.

Ouverture ► Appuyer sur le poussoir rouge de déverrouillage (**Rep. 5**). Prendre soin de ne pas laisser la sangle se libérer brusquement, mais l'accompagner tant qu'elle ne se trouve pas tendue en position de repos.

**Ceintures statiques**

Mise en place ► Dégager le support-pêne (**Rep. 1**) de son logement d'accrochage.

- Croiser la sangle sur le buste afin d'amener le support-pêne en face de la boucle (**Rep. 2**).
- Introduire jusqu'au dé clic d'enclenchement le pêne de verrouillage (**Rep. 3**) dans la boucle.
- La ceinture doit appliquer au buste sans trop le serrer : pour en modifier la longueur, la faire coulisser dans la boucle de réglage (**Rep. 4**).

Ouverture ► Appuyer sur le poussoir de déverrouillage (**Rep. 5**).

- Remettre en place la ceinture en l'accrochant par le support-pêne.

**Entretien**

Voir page 32.

**Une même ceinture ne doit être utilisée que par une personne à la fois. Les sangles ne doivent pas être vrillées en cours de service, ni risquer de se rompre en frottant sur des points en arête. Remplacer les ceintures lorsqu'elles ont subi des contraintes provenant d'un choc. Faire alors vérifier les ancrages.**

**Position de conduite**

Pour un bon accès aux commandes manuelles et aux pédales, régler la position du siège. Orienter les rétroviseurs intérieur et extérieur à partir de la position de conduite adoptée. Mettre la ceinture de sécurité en veillant à son verrouillage effectif.

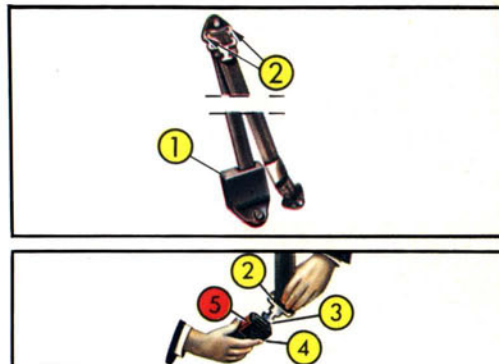


Fig. 11) Ceintures de sécurité rétractables

- 1 - Boîtier d'enrouleur
- 2 - Support-pêne de verrouillage
- 3 - Pêne de verrouillage
- 4 - Boucle 5 - Poussoir de déverrouillage

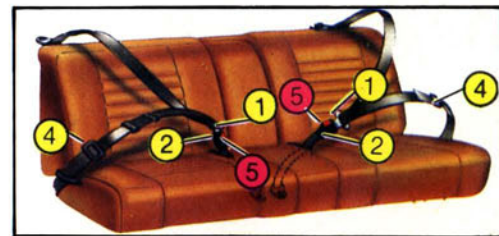


Fig. 11 bis) Ceintures de sécurité statiques

- 1 - Support-pêne
- 2 - Boucle
- 4 - Boucle de réglage
- 5 - Poussoir de déverrouillage

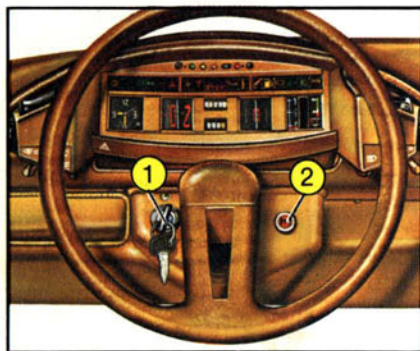


Fig. 12 Mise en route  
1 - Combiné « Antivol-Contact-Démarrreur »  
2 - Commande de starter

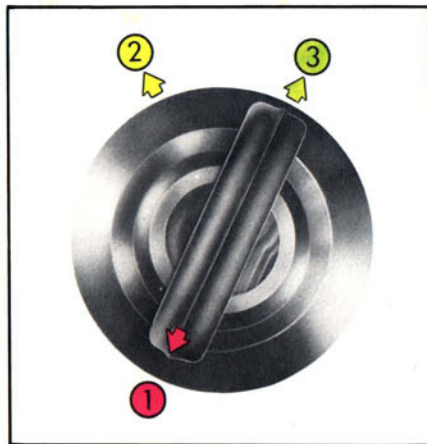


Fig. 13 Combiné : « Antivol-Contact-Démarrreur »  
● 1 - Position « Antivol »  
● 2 - Position « Contact »  
● 3 - Position « Démarrreur »

### Antivol-Contact-Démarrreur

Fig. 12 et 13

Le combiné est situé dans la partie inférieure de la planche de bord, à gauche de la colonne de direction (Rep. 1) Il est éclairé lorsque les lanternes sont allumées.

Les positions successives de la clé, en tournant sens horloge, sont les suivantes :

- 1 - Antivol
- 2 - Contact
- 3 - Démarrreur

- Lâcher la clé dès que le moteur tourne.
- Il peut être nécessaire, pour passer de la position « Antivol » à la position « Contact », de manœuvrer légèrement le volant tout en tournant la clé.

● **NE JAMAIS ACTIONNER LE DEMARREUR QUAND LE MOTEUR TOURNE.**

- Pour enlever la clé, l'amener en position « Antivol » et tirer sans forcer.

Ne jamais retirer la clé du combiné avant l'arrêt complet de la voiture.

- Veiller à ce que rien n'entrave la rotation de la clé (porte-clés, trousseau encombrant, ...).

### Commande de « Starter »

Fig. 12

Ne l'utiliser que si le moteur est froid.

Il peut être nécessaire de la laisser en ouverture partielle pendant quelques instants de route, pour obtenir le fonctionnement correct du moteur.

Un voyant incorporé orange, reste allumé tant que la commande de starter n'est pas repoussée. ■

Ne pas oublier de la repousser à fond dès que le moteur tourne normalement.  
(Voir utilisation à la page ci-contre.)

### Avant de mettre en route

Un coup d'œil rapide à la « Grille des contrôles », située au dos de la notice, peut éviter un oubli.

**Mise en route**

Ne pas laisser tourner le moteur dans un local fermé.

Ne pas toucher à la pédale d'accélérateur.

- S'assurer que le levier des vitesses est au point mort.
- Bloquer le frein d'immobilisation.
- Tourner la clé du combiné « Antivol-Contact-Démarrreur » jusqu'à ce que le voyant rouge de pression d'huile moteur soit allumé ■ (le voyant rouge de pression hydraulique peut être également éclairé ■). Le contact est établi.

**Moteur froid**

- Tirer à fond la commande de starter. Le voyant orange incorporé doit s'allumer. ■  
Actionner le démarreur sans toucher à l'accélérateur. Si le moteur ne part pas lors d'une première sollicitation d'environ dix secondes : couper le contact, attendre trois ou quatre secondes avant de recommencer.

*N.B. : Pour des températures ambiantes inférieures à 0 °C, la mise en route du moteur sera facilitée en débrayant pendant l'action du démarreur, le levier des vitesses étant au point mort. Attendre quelques secondes après le départ du moteur avant de relâcher lentement la pédale d'embrayage.*

**Moteur chaud**

- Appuyer à fond, et sans discontinuer, sur la pédale d'accélérateur.
- Actionner le démarreur sans discontinuer jusqu'à ce que le moteur tourne.  
Si le moteur ne part pas lors d'une première sollicitation de 10 secondes environ : sans relâcher l'appui sur l'accélérateur, attendre trois à quatre secondes puis recommencer.

**Avant d'engager la 1<sup>re</sup> vitesse**

Réduire, si besoin est, la vitesse du moteur en repoussant progressivement le starter. Ne pas emballer le moteur.

Le laisser tourner quelques instants pour permettre à la voiture de prendre la hauteur voulue.

Les voyants rouges de pression d'huile moteur, et de pression hydraulique s'ils étaient allumés, doivent s'être éteints. ■ ■

**Après départ**

Pendant les premiers instants de route, laisser le starter partiellement tiré pour faciliter la conduite. Ne pas oublier, ensuite, de le repousser jusqu'à butée. Le voyant incorporé doit s'éteindre. ■

## Sélection des vitesses

Fig. 14

Les positions des différents rapports figurent sur une grille schématique située sur la console.  
 Pour prendre la marche arrière, attendre l'arrêt complet de la voiture.

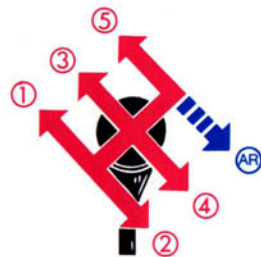
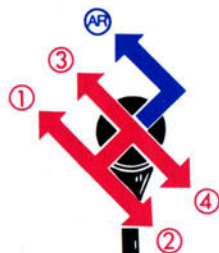


Fig. 14 Grille des vitesses  
AR - Marche arrière

4 ou 5 rapports

## Réglage garde au sol

Fig. 15

La commande (**Rep. A**), située en extrémité arrière de console, permet de donner 4 valeurs différentes à la hauteur libre sous voiture. La repousser vers la droite pour la manœuvrer librement d'un crantage à l'autre :

- |                         |   |
|-------------------------|---|
| ① Hauteur maximale      | ▶ Prévue pour les changements de roue.<br>Ne doit pas être utilisée en marche normale. Egalement prévue pour vérification du niveau « LHM » |
| ② Hauteur intermédiaire | ▶ Prévue pour certaines routes difficiles.  |
| ③ Hauteur normale       | ▶ Doit être constamment utilisée.   |
| ④ Hauteur minimale      | ▶ Uniquement prévue pour les contrôles Citroën.   |

**Attention :** Ne doit pas être utilisée en marche normale.

*Avant le franchissement d'un obstacle en marche arrière (trottoir par exemple), il est recommandé de régler la garde au sol en hauteur intermédiaire; ceci afin de ne pas risquer une détérioration possible des bavettes de roues.*

Il est possible d'utiliser, tout à fait exceptionnellement, la hauteur maximale pour franchir avec précaution et sur une faible distance un passage particulièrement difficile.

Lors d'une intervention sous la voiture, il est impératif de mettre celle-ci sur cales. Placer ces dernières aux points de levage précisés pages 42 et 43.

**Frein de secours et d'immobilisation**

- Un voyant jaune clignote au tableau de bord tant que le frein n'est pas totalement desserré.

**Secours**

Tirer sur la poignée en appuyant sur le bouton de déverrouillage situé à l'extrémité de la poignée, afin qu'il ne se verrouille pas en cours d'utilisation. **Lors du déplacement de la voiture moteur à l'arrêt, utiliser exclusivement le frein de secours.**

**Immobilisation**

Tirer énergiquement sur le levier sans toucher au bouton. Pour desserrer : tirer à nouveau sur le levier, en appuyant sur le bouton, et le repousser ainsi à fond vers l'avant. Au cas où le levier viendrait en fin de course, faire procéder au plus tôt à un réglage par un agent Citroën.

**Frein principal**

Trois voyants du bloc d'alerte contrôlent le dispositif de freinage :

- Le voyant rouge de pression hydraulique dont l'éclairage impose d'arrêter immédiatement.
- Le voyant rouge « STOP » dont l'éclairage simultané souligne l'impératif d'arrêt.

En ce cas : Vérifier le niveau du « LHM » et :

- Faire l'appoint si nécessaire afin de regagner l'agent Citroën le plus proche.
- S'il est correct, faire immédiatement appel à un agent Citroën.
- Le voyant jaune d'usure qui s'allume, sur un coup de frein, indique la nécessité de remplacer les plaquettes de frein avant. Après changement des plaquettes, les garnitures doivent être rodées. Une utilisation intensive immédiate pourrait, en effet, occasionner par la suite des instabilités de freinage.

**Distances d'arrêt**

*Les qualités exceptionnelles de tenue de route, de confort et de maniabilité de la voiture ont exigé des freins particulièrement efficaces.*

*Cependant quel que soit le système de freinage et en supposant des pneumatiques en bon état, une voiture non surchargée, un sol d'adhérence moyenne, ainsi que des réflexes normaux de la part du conducteur, il demeure indispensable de se rappeler à tout moment que les distances d'arrêt augmentent considérablement avec la vitesse.*

*Ces distances peuvent être beaucoup plus grandes dans des conditions de sol glissant (pluie, verglas, boue, gravillons...).*

*Entraîné par les vitesses correspondantes de la voiture, le tambour rotatif du tachymètre fait apparaître le chiffrage des distances d'arrêt. Il convient d'interpréter ce chiffrage en fonction des conditions d'utilisation, en particulier celles mentionnées plus haut.*

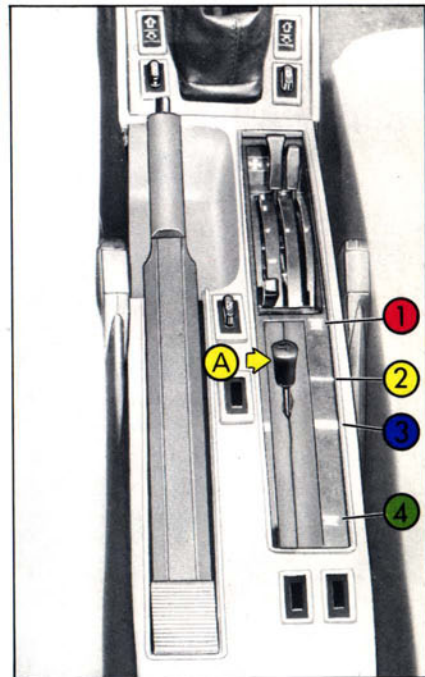


Fig. 15 Réglage de la garde au sol

- Hauteur maximale
  - Hauteur intermédiaire
  - Hauteur normale de route
  - Hauteur minimale
- A - Commande de réglage



Fig. 16 Commandes de signalisation et visibilité

- 1 - Avertisseurs sonores
- 2 - Indicateurs de direction gauche
- 3 - Indicateurs de direction droite
- 4 - Feux arrière de brouillard
- 5 - Signal de détresse
- 6 - Essuie-glace et lave-glace

### Avertisseurs sonores

Fig. 16

- Marche** ▶ Appuyer sur la touche (**Rep. 1**) pour mettre un avertisseur en action. Appuyer plus avant pour déclencher l'ensemble des avertisseurs.
- Arrêt** ▶ Libérer la touche.

### Indicateurs de direction

Fig. 16

- Marche** ▶ **Clignotants de gauche**  
Enfoncer l'extrémité gauche de la touche (**Rep. 2**).
- Clignotants de droite**

Enfoncer l'extrémité droite de la touche (**Rep. 3**).  
 Le voyant vert correspondant doit clignoter au bloc d'alerte, accompagné d'un répéteur sonore. S'ils ne fonctionnent pas, vérifier les indicateurs de direction (v. page 38).

- Arrêt** ▶ Ramener la touche en position neutre par un léger appui sur son extrémité hors fonction.  
 Le voyant vert doit cesser de clignoter.

### Signal de détresse

Fig. 16

- Marche** ▶ Enfoncer la touche (**Rep. 5**).  
 Le voyant rouge correspondant doit clignoter au bloc d'alerte pendant toute la durée de fonctionnement.  
 Le voyant vert des indicateurs de direction doit clignoter simultanément.
- Arrêt.** ▶ Enfoncer de nouveau la touche.  
 Les voyants rouge et vert doivent s'éteindre.

### Essuie-glace et lave-glace

Fig. 16


#### Essuie-glace

- Marche** ▶ Amener le levier (**Rep. 6**) à butée vers la gauche :  
*Position* = Balayage intermittent (toutes les 4 secondes).  
 Amener le levier (**Rep. 6**) d'un cran vers la droite :  
*Position 1* = Balayage normal.  
 Amener le levier d'un deuxième cran vers la droite :  
*Position 2* = Balayage accéléré.
- Arrêt** ▶ Ramener le levier en *Position 0* = Arrêt automatique en fin de course.

#### Lave-glace

- Marche** ▶ Déplacer le levier (**Rep. 6**) par impulsions vers le volant ; cette action entraîne le fonctionnement de l'essuie-glace.

**Feux arrière de brouillard**Marche

- ▶ Enfoncer la touche **(Rep. 4)** :  Le voyant orange correspondant doit rester éclairé au bloc d'alerte.

Arrêt

- ▶ Enfoncer de nouveau la touche : le voyant doit s'éteindre. 

N.B.

- ▶ Ces feux sont couplés avec les « Codes ».

Fig. 16

**Eclairage****Ville et croisement**

Amener le levier **(Rep. 3)** d'un cran vers la gauche :

- Le voyant vert correspondant doit s'allumer au bloc d'alerte et rester éclairé tant que le levier **(Rep. 3)** n'est pas ramené à fond vers la droite :

Une impulsion sur la touche **(Rep. 1)** permet de passer de l'éclairage « Ville » (Lanternes) aux « Feux de croisement » (Codes) et inversement.

- Le voyant vert correspondant doit s'allumer au bloc d'alerte pendant toute la durée du fonctionnement des « Feux de croisement ».

Fig. 17

- Position - Position **Croisement et route**

Amener le levier **(Rep. 3)** à fond vers la gauche :

Une impulsion sur la touche **(Rep. 1)** permet de passer des « Feux de route » (Phares) aux « Feux de croisement » (Codes) et inversement.

- Le voyant vert doit rester éclairé au bloc d'alerte.
- Le voyant vert doit s'allumer pendant toute la durée du fonctionnement des « Feux de croisement ».
- Le voyant bleu doit s'allumer pendant toute la durée du fonctionnement des « Feux de route ».

Fig. 17

- Position **Avertisseur optique**

Les appels de phares se font par impulsions successives ou prolongées sur la touche **(Rep. 2)**.

Les phares restent allumés tant que la pression reste constante sur la touche.

- Le voyant bleu correspondant doit s'allumer au bloc d'alerte, à chaque impulsion.

**Essuie-glace/ Lave-glace de lunette arrière***Break seulement*

Les deux dispositifs fonctionnent en combiné :

Marche ▶ Appuyer par impulsions successives sur l'interrupteur **(Rep. 1)**.

Arrêt ▶ Automatique.

Fig. 18

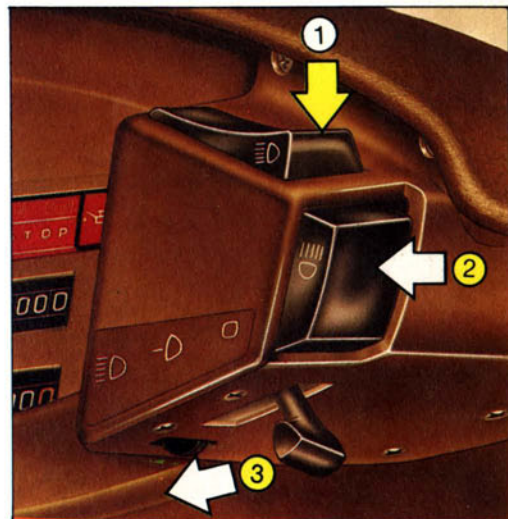


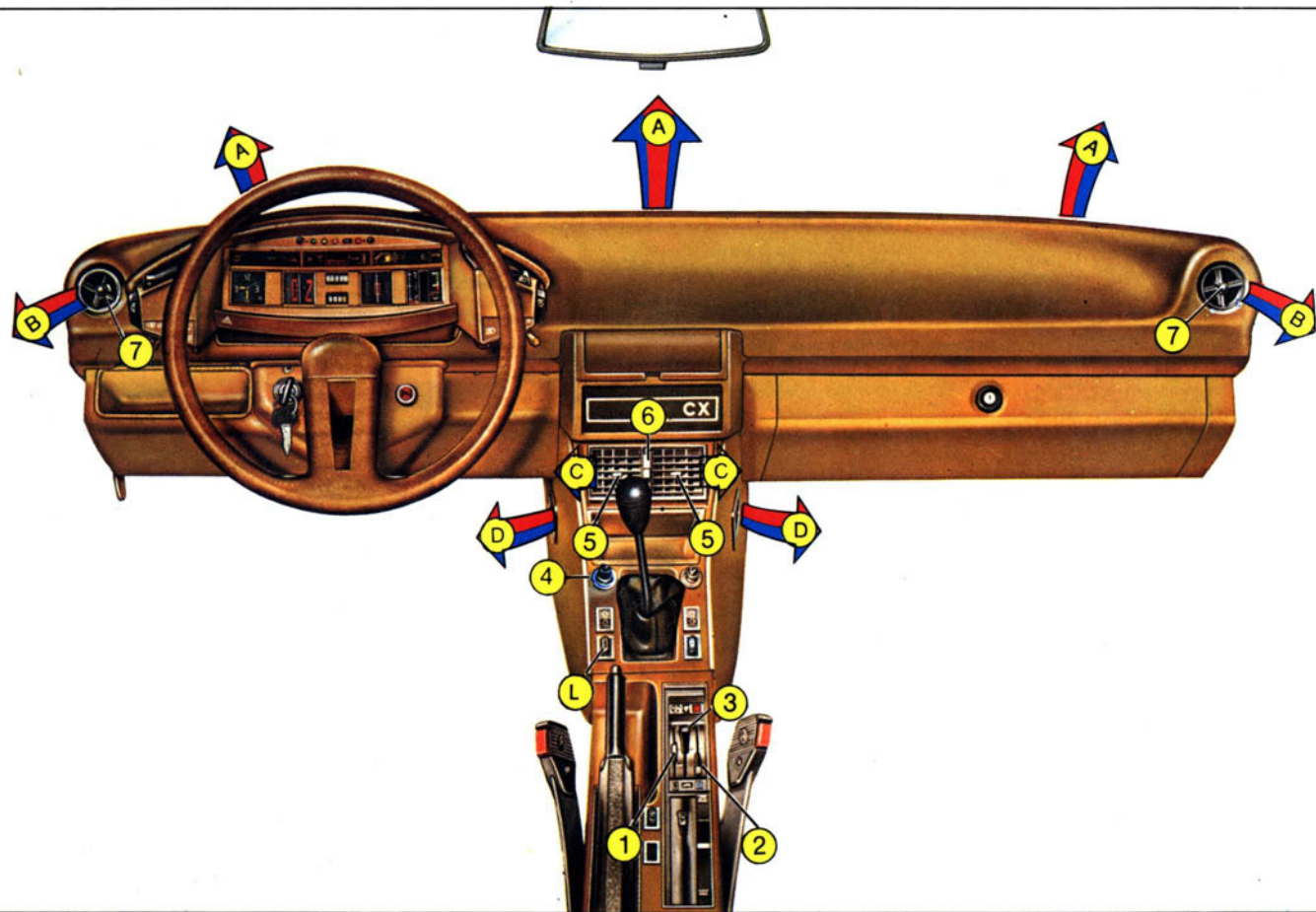
Fig. 17 Commandes de signalisation et visibilité

- 1 - Inverseur « Lanternes-Codes » ou « Phares-Codes »
- 2 - Avertisseur optique « Appels de phares »
- 3 - Feux de ville « Lanternes-Codes »  
Feux de route « Phares-Codes »



Fig. 18 Commandes de signalisation et visibilité

- 1 - Interrupteur essuie-glace / lave-glace de lunette AR



## COMMANDES DE FONCTIONNEMENT

<b>Débit d'air</b> ▶	Levier	①	Repère	o	Nul	Air non pulsé
			Repère	—	Voiture roulant	
			Repère	□	Modéré	Air pulsé
			Repère	□ □	Normal	
			Repère	□ □ □	Accélééré	
<b>Température</b> ▶	Levier	②	Repère	■	Air chaud	
			Repère	■	Air froid	
<b>Répartition d'air</b> ▶	Levier	③	Repère		Haut de l'habitacle	
			Repère		Bas de l'habitacle	
<b>Climatisation</b> ▶	Bouton	④	Repère	 à droite ▶	Froid maxi	
				 à gauche ▶	Froid mini	

## DISPOSITIF DE DIFFUSION D'AIR

- Ⓐ Admission d'air vers
- Ⓑ Aérateurs latéraux orientables - *commande*
- Ⓒ Aérateurs centraux orientables - *ouverture*  
- *orientation*
- Ⓓ Admission d'air vers

Pare-brise

▶ ⑦

▶ ⑥

▶ ⑤

Bas de l'habitacle avant

## Ventilation

Levier

①

*sur*

Selon débit désiré

Levier

②

*sur*

Levier

③

*entre*

Aérateurs

B

ouverts  
ou  
fermésSelon  
répartition  
désirée

C

## Chauffage

Levier

①

*sur*

Selon débit désiré

Levier

②

*sur*

Levier

③

*entre*

Aérateurs

B

ouverts  
ou  
fermésSelon  
répartition  
désirée

C

## PARE-BRISE

Dégivrage maximum

Levier ① sur

Levier ② sur

Levier ③ sur

Aérateurs ② ③ fermés

Désembuage

Levier ① vers l'avant

Levier ② vers l'avant

Levier ③ sur

Aérateurs ② ③ fermés

Selon débit désiré

Selon température désirée

## GLACES LATERALES

Aérateurs ② ouverts et orientés vers les glaces

## LUNETTE ARRIERE

DISPOSITIF NE FONCTIONNANT QUE CONTACT MIS

Marche

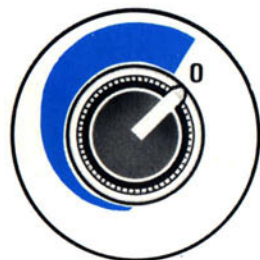
Enfoncer l'interrupteur situé sur la console (**Rep. L**) : le voyant correspondant doit s'allumer au bloc d'alerte et le rester pendant toute la durée du fonctionnement.  (sur CX toit ouvrant, l'interrupteur est situé en haut de pavillon).

Arrêt

Appuyer de nouveau sur l'interrupteur : le voyant doit s'éteindre aussitôt.

► Ce dispositif ne peut fonctionner que moteur tournant et doit, pour être efficace, ne s'utiliser que vitres fermées

**Marche**



Bouton

4

à droite



Levier

1

sur



Selon débit désiré

Levier

2

sur



Levier

3

entre



Aérateurs

B

C

ouverts  
ou  
fermés

Selon  
répartition  
désirée

**Arrêt**

Bouton

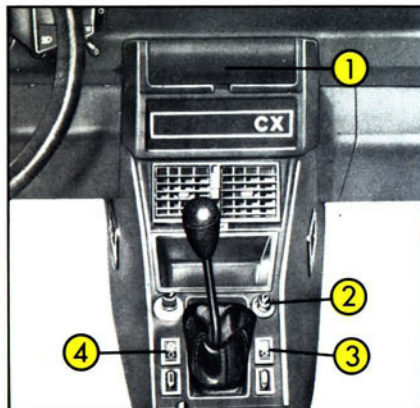
4

à gauche

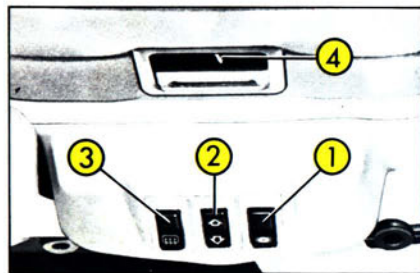


- Si, après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, mettre le conditionneur d'air en action, aérer la voiture pendant quelques kilomètres puis fermer les vitres.
- Afin de permettre l'évacuation de l'eau provenant de la condensation sur les parois du climatiseur, un orifice a été prévu en dessous du bloc de commande. Il peut donc se former sous la voiture, à l'arrêt, une flaque d'eau plus ou moins importante suivant le degré d'humidité de l'air.
- Au cas où, le climatiseur étant en action, aucun refroidissement ne serait constaté, mettre le système de climatisation à l'arrêt et consulter d'urgence un agent Citroën.
- Il est nécessaire notamment pour conserver une bonne étanchéité du compresseur de faire fonctionner le système de climatisation de temps à autre.





**Fig. 22** Accessoires de confort  
 1 - Cendrier  
 2 - Allume-cigares  
 3 - Lève-glace côté passager AV  
 4 - Lève-glace côté conducteur



**Fig. 23** Toit ouvrant  
 1 - Interrupteur plafonnier  
 2 - Commande ouverture / fermeture du toit  
 3 - Interrupteur lunette AR chauffante  
 4 - Levier fermeture manuelle

### Cendriers

#### Avant

Ouverture  
Dépose  
Repose

- ▶ Tirer sur la moulure extérieure.
- ▶ Le cendrier étant ouvert, appuyer sur la languette flexible et tirer.
- ▶ Réinsérer l'ensemble dans le logement.

#### Arrière

Ouverture  
Dépose  
Repose

- ▶ Sur les bandeaux de portes arrière
- ▶ Faire pivoter le couvercle vers le côté glace de porte, en appuyant légèrement.
- ▶ Tirer l'ensemble boîtier hors de son logement en le soulevant par le rebord d'entourage.
- ▶ Réinsérer l'ensemble dans le logement.

Fig. 22

### Allume-cigares

Enfoncer le poussoir (**Rep. 2**) et attendre qu'il revienne à sa position initiale avant de le sortir. Après utilisation, remettre l'allume-cigares en place sans appuyer sur le poussoir.

Fig. 22

### Lève-glace électrique

Ouverture  
Fermeture  
Intermédiaire

- ▶ Enfoncer l'extrémité arrière du basculeur.
- ▶ Enfoncer l'extrémité avant du basculeur.
- ▶ Cesser tout appui sur le basculeur dès que la position désirée est atteinte.

Fig. 22

### Équipement radio

L'emplacement du poste est prévu en haut de la console centrale, sous le cendrier. Les haut-parleurs sont incorporés dans les portes.

### Plafonnier

S'allume automatiquement à l'ouverture de l'une ou l'autre des portes latérales. Portes fermées, l'éclairage est commandé par un interrupteur situé en haut du pavillon ou sur console (v page 6). Deux spots, respectivement dotés d'un interrupteur et placés à l'arrière du plafonnier, permettent d'éclairer les places arrière.

### Toit ouvrant électrique

Ouverture

- ▶ Appuyer sur l'extrémité arrière de l'interrupteur (**Rep. 2**). Le libérer lorsque le toit est à la position d'ouverture désirée.

Fermeture

Fermeture manuelle

- ▶ Appuyer sur l'extrémité avant de l'interrupteur jusqu'au verrouillage effectif du toit.
- ▶ En cas de défaillance éventuelle du dispositif électrique, lorsque le toit est ouvert, il est possible de le fermer manuellement :
  - Introduire les doigts dans le dégagement tout en amenant le levier (**Rep. 4**) vers la gauche.
  - Repousser fermement la partie mobile du toit jusqu'à fin de course.

Nota : avec cet équipement, la voiture est dotée de deux éclairages arrière.

Fig. 23

### Pare-soleil

Ils sont orientables par pivotement. Celui du conducteur est doté d'une pochette porte-cartes et celui du passager d'un miroir de courtoisie. En position de repos, prendre soin d'accrocher l'extrémité des bras dans le support central.

Voir également page 58 « Aménagements intérieurs ».

## ENTRETIEN COURANT

Niveaux : eau, huile, LHM	26
Mécanique et électricité	28
Carrosserie	30
Habitacle	32

*Ce chapitre traite des petits soins courants indispensables à votre voiture : vérification des niveaux, surveillance des pneumatiques, lavage de la carrosserie... Pour des nettoyages plus complets ou une rénovation d'aspect, consulter un agent Citroën.*

*Les autres entretiens, tels que les graissages, les vidanges, les réglages... que le réseau Citroën vous assurera avec compétence dans ses stations spécialisées, font l'objet du « Guide d'entretien » accompagnant cette notice.*

## 1 Niveau d'huile moteur

### I. Indicateur électrique de niveau d'huile (A) (situé au tableau de bord).

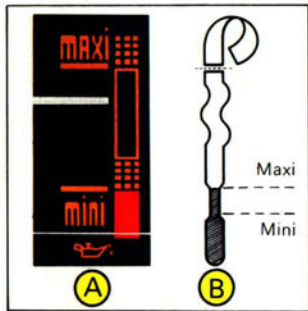
- L'indication du niveau d'huile s'effectue, sur sol plan, moteur arrêté, environ deux secondes après mise du contact.
  - a) Le niveau est correct quand l'aiguille se trouve entre « MINI » et « MAXI ».
  - b) Le niveau est voisin du « MINI » (zone grise) ou en dessous du « MINI » (zone rouge). Vérifier le niveau à la jauge manuelle et compléter si nécessaire.
  - c) L'aiguille est au repère « MAXI ». Vérifier le niveau à la jauge manuelle afin de s'assurer qu'il n'est pas trop haut.
- Dès que le moteur tourne, l'aiguille redescend.
- Après mise à niveau, il est nécessaire de couper le contact puis de le rétablir afin que l'indicateur électrique enregistre le niveau corrigé.

### II. Jauge d'huile manuelle (B) (située sous capot).

- Le niveau qui doit se situer entre les deux repères « MAXI » et « MINI » de la jauge est à vérifier entre les vidanges, en particulier avant tout déplacement important.
- Le contrôle doit être effectué voiture horizontale et moteur arrêté depuis 10 minutes au moins.
- Pour compléter, remplir sans dépasser le repère « MAXI » de la jauge.
- Le niveau d'huile NE DOIT JAMAIS SE SITUER AU-DESSUS DU REPERE « MAXI » DE LA JAUGE.
- La différence entre les repères « MAXI » et « MINI » de la jauge correspond à environ 1,5 litre.

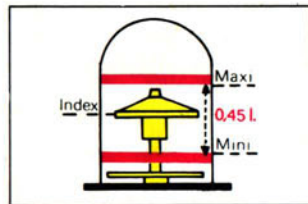
## 2 Remplissage d'huile moteur

En été comme en hiver utiliser TOTAL « GTS 15 W 40 » ou TOTAL « GTI Route et Ville 10 W 30 ». En régions très froides (température souvent inférieure à  $-10^{\circ}\text{C}$ ), utiliser TOTAL « GTI Route et Ville 10 W 30 ».



Niveau d'huile moteur

- (A) - Indicateur électrique
- (B) - jauge manuelle



Niveau « LHM »

Détail

## 3 Réservoir de lave-glace

Capacité ► 2,5 litres.

Compléter avec le produit distribué par le réseau Citroën soit en mélange prêt à l'emploi, soit en dose concentrée additionnée d'eau (voir page 44).

## 4 Nourrice du circuit de refroidissement

Si le moteur est anormalement chaud (voyant de température d'eau allumé) attendre 10 minutes environ avant de manipuler le bouchon.

À froid ►

Le niveau ne doit pas se situer au-dessous de la plaquette de repère « mini » visible à l'intérieur de la nourrice.

À chaud ►

Le niveau doit se situer au bas de l'orifice de remplissage et ne doit en aucun cas atteindre la plaquette de repère « mini ». Ne pas faire d'appoint de plus d'un demi-litre avec de l'eau froide dans un moteur chaud. Attendre qu'il soit refroidi pour compléter.

## 5 Voyant du niveau de liquide « LHM »

## 6 Réservoir de l'installation hydraulique

Le niveau (Rep. 5) précisé par un index jaune, doit se situer, moteur tournant, entre les deux bagues rouges du capuchon transparent. La longueur entre les deux bagues correspond à environ 0,45 litre.

La vérification doit être faite lorsque la voiture est en position de hauteur maximale (v. page 15).

Pour compléter le niveau, utiliser exclusivement le liquide minéral vert « LHM ». Tous les autres liquides sont à proscrire, en particulier les liquides d'origine végétale ou synthétique qui détruiraient rapidement l'installation hydraulique.

Citroën préconise le liquide minéral vert « LHM » distribué par TOTAL.

En cas d'urgence et d'impossibilité de se procurer du liquide vert « LHM », voir page 44.

## 7 Jauge d'huile boîte de vitesses

Sous la roue de secours. Cette jauge doit être utilisée suivant les prescriptions du « Guide d'Entretien ».

## 8 Batterie

Vérifier périodiquement le niveau, surtout en été. Il doit dépasser le sommet des plaques de 1 à 2 cm, dans chacun des éléments. Compléter avec de l'eau distillée.

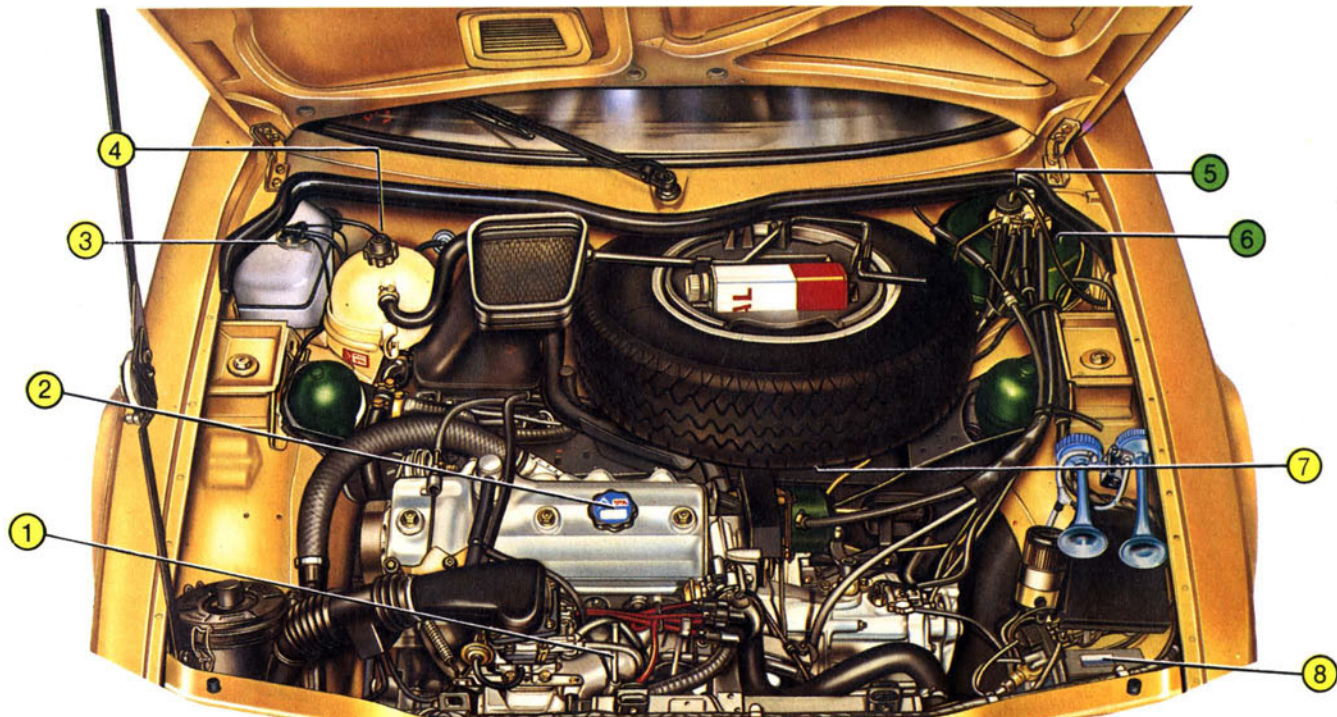
Ne jamais ajouter d'acide. Ne jamais approcher de flamme de la batterie lors d'une vérification.

**9** Réservoir lave-glace arrière *Break seulement*

Il est situé en haut du passage de roue arrière gauche.

Pour spécification liquide voir rubrique 3.

Capacité : ► 1 litre.



## Opérations périodiques d'entretien

Elles sont indiquées dans le « Guide d'Entretien » accompagnant cette notice. Il est recommandé de bien observer les fréquences indiquées et de se rappeler que *Citroën préconise exclusivement les lubrifiants TOTAL*.

Tout mélange, toute expérience sont à proscrire, en particulier l'adjonction d'un produit d'addition aux huiles, quel qu'il soit, car cela pourrait exposer l'utilisateur à de graves mécomptes.

## Pneumatiques

		Berline			Break		
		AV	AR	RS	AV	AR	RS
Montes série	MICHELIN 185 HR 14 XVS Tubeless	2			2	2,1	2,3
	MICHELIN 175 HR 14 XVS Tubeless		2,1	2,3			
Montes autorisées	MICHELIN 185 HR 14 XVS Tubeless	2	2,1	2,3			
	MICHELIN 190/65 HR 390 TRX	2,2	1,4				
	MICHELIN 175 HR 14 XVS Tubeless *			2,4			
	MICHELIN 185 SR 14 XZX Tubeless	2	2,1	2,3			

(Pressions en bars)

\* Lors de l'utilisation de cette roue de secours, celle-ci doit conserver aussi bien à l'avant qu'à l'arrière sa pression originelle soit 2,2 à 2,4 bars.

Ne pas utiliser d'autres pneumatiques que ceux homologués par CITROËN.

Il est formellement interdit de monter des chambres à air sur des roues alliage léger équipées de pneumatiques « Tubeless ».

- Les pressions sont valables véhicule à vide ou en pleine charge, sur route comme sur autoroute.  
Ne pas oublier de rétablir la pression de la roue de secours le plus tôt possible après la mise en service.  
*Il est nécessaire de contrôler la pression des pneumatiques au moins une fois par mois et avant tout trajet important : la sécurité en dépend. Elle a aussi une grande importance pour leur longévité.*  
Le contrôle doit être effectué à froid, avant que les pneumatiques aient été échauffés par un parcours. L'augmentation de la pression peut, en effet, atteindre 0,5 bar sur une voiture chargée ayant roulé à grande vitesse.
- Veiller à l'équilibrage des roues : le faire vérifier en particulier après une crevaison.  
Lorsque les 5 roues sont identiques, la permutation des roues en diagonale (et en faisant intervenir la roue de secours) permet d'équilibrer l'usure sur les cinq pneumatiques. Elle doit alors être suffisamment fréquente pour qu'il n'y ait pas de dissymétrie d'usure notable entre les pneumatiques d'un même essieu. Suivre le schéma ci-contre. Rétablir ensuite les pressions.

Nota : Lorsque les montes avant et arrière sont homogènes, la roue de secours étant différente, la permutation des roues doit se faire en diagonale sans faire intervenir cette dernière.

- Le remplacement d'une roue est décrit à la page 34.

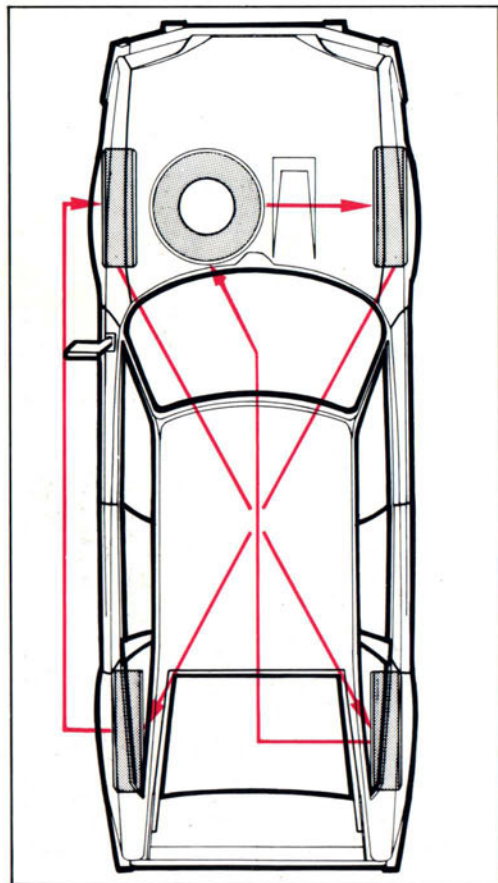


Fig. 2 Permutation des roues  
(5 roues identiques)

**Pneumatiques pour neige**

Monte « 185 R 14 X (M + S) » sans crampons ► ne pas dépasser 160 km/h.

Monte « 185 R 14 X (M + S) » avec crampons ► il est nécessaire d'augmenter les pressions de gonflage de 0,2 bar.

L'utilisation des pneumatiques avec crampons étant soumise à une réglementation particulière, consulter un agent Citroën qui vous donnera toutes précisions utiles à cet égard.

**Témoins d'usure des pneumatiques**

Fig. 3

Ils se situent à intervalles réguliers sur la bande de roulement et se manifestent par l'effacement nettement localisé des sculptures, lorsque la gomme a atteint un degré d'usure déterminé.

Le pneumatique doit alors être remplacé dans l'immédiat.

**Batterie**

Vérifier la propreté des bornes et des cosses. Si elles se sulfatent : les desserrer et les nettoyer. Si la voiture reste immobilisée, faire recharger la batterie tous les mois.

En hiver, une charge correcte protégée contre le gel : une batterie normalement chargée (densité 1,25 à 1,27) résiste bien au froid alors qu'une batterie déchargée (densité 1,07 à 1,09) peut éclater à -5 °C.

Ne pas débrancher les cosses des bornes quand le moteur tourne (véhicule équipé d'un alternateur). Ne pas recharger la batterie sans avoir préalablement débranché les cosses de chacune des deux bornes.

**Radiateur**

L'eau de refroidissement contient, au départ de l'usine, une dose d'antigel suffisante pour protéger le radiateur et bloc-cylindres jusqu'à la température indiquée par une étiquette collée.

Citroën préconise exclusivement l'antigel « TOTAL » ou « Spécial Citroën ».

La capacité du circuit de refroidissement étant de 9,6 litres environ, la proportion qui protège le moteur jusqu'à -15 °C est de 2,7 litres d'antigel et de 6,9 litres d'eau.

Nous vous conseillons de faire remplacer le liquide de refroidissement tous les 2 ans, au début de la saison froide : c'est une opération délicate qui doit être impérativement effectuée par un agent Citroën.

**Filtre à air**

Fig. 4

La cartouche doit être échangée tous les 15 000 kilomètres ; se référer aux prescriptions du « guide d'entretien ».

En atmosphère poussiéreuse, ce kilométrage devra être réduit.

Pour enlever la cartouche, faire basculer les trois ressorts de maintien (Rep. 1)

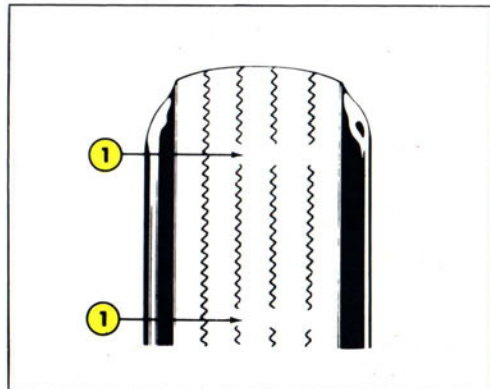


Fig. 3 Témoins d'usure des pneumatiques  
1 - Zones d'alerte

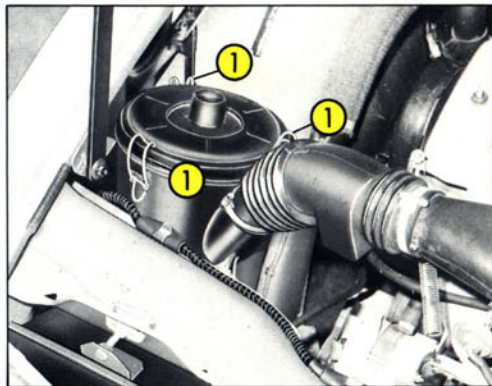


Fig. 4 Filtre à air  
1 - Ressorts de maintien

La carrosserie doit être entretenue très régulièrement, surtout en hiver. Cet entretien doit porter non seulement sur la peinture et les enjoliveurs métalliques, mais encore sur le dessous du véhicule : s'adresser, pour ce dernier point, à un agent Citroën.

**Ne jamais essuyer la carrosserie à sec, de crainte de rayer la peinture.**

L'emploi de l'essence, du pétrole, du trichloréthylène ou de l'alcool est dangereux pour le nettoyage de la peinture ainsi que pour celui des pièces en plexiglas, tels les couvercles des feux. Ne pas employer non plus de lessives fortes.

### Lavage de la carrosserie

Si des lavages fréquents sont nécessaires à la bonne conservation de la peinture, il est cependant indispensable d'y apporter quelques précautions que nous rappelons ci-dessous.

**Les lavages ne doivent pas avoir lieu en plein soleil, ni par une température trop basse.** Il est nécessaire d'attendre que les surfaces refroidissent si la voiture a été exposée au soleil ou si le capot moteur, à la suite d'une randonnée, est encore chaud.

La carrosserie doit être arrosée abondamment, soit à l'aide d'une éponge douce, sans appuyer et en la rinçant fréquemment, soit à l'aide d'un jet léger. Si l'on utilise un shampooing il faut rincer ensuite à grande eau.

Essuyer avec une peau de chamois bien propre, trempée et essorée fréquemment, et veiller à ne pas laisser de taches d'eau sur la peinture.

*En repartant freiner brièvement à plusieurs reprises afin de chasser l'humidité des garnitures de frein.*

### Nettoyage des vitres

Les vitres peuvent être nettoyées avec de l'alcool ou avec un produit spécial du commerce, à l'exception de l'intérieur de la lunette arrière (v. page 32).

**Les produits à base de silicones sont déconseillés.**

### Nettoyage balai essuie-glace

Le faire basculer et le nettoyer à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon imbibé de mélange lave-glace (voir page 44), sans appuyer sur l'extrémité de la lèvre.

### Enjoliveurs métalliques extérieurs

Laver à l'eau savonneuse ou légèrement additionnée d'un détergent genre Teepol (10 à 15 cm<sup>3</sup> par litre) ou d'un produit type shampooing « ABEL Auto », en faisant précéder et suivre d'un arrosage abondant à l'eau claire.

Les enjoliveurs des roues, en particulier, doivent être lavés très souvent car la boue et les sels anti-verglas sur route l'hiver pourraient, à la longue, en altérer la surface et rendre nécessaire un nouveau polissage.

Il est recommandé, afin de conserver le brillant du métal, d'effectuer, après séchage à la peau de chamois, une enduction avec un produit de protection genre « ABEL Protège-chrome ».

### Taches de goudron sur la carrosserie

Il est indispensable de les enlever le plus tôt possible.

Ne pas gratter, ne pas utiliser d'essence ni de détachant pour tissus, mais employer un produit spécial (ex. : « BONNEX n° 2 »).

### Lustrage de la peinture

Le lustrage est déconseillé pour les peintures métallisées ainsi que pour le noir mat sur la porte de coffre, car il risquerait de faire apparaître des auréoles.

Sur les autres peintures, par contre, il est bon d'effectuer un lustrage à la sortie de l'hiver. La carrosserie devra être absolument propre et sèche.

N'utiliser que des produits très faiblement abrasifs, type éau à lustrer (ex. : « ABELISSIME ») et se référer au mode d'emploi du fabricant.

### Domages légers à la peinture

Les réfections d'éraflures ou de dommages légers à la peinture peuvent être exécutées à peu de frais, sans qu'il soit nécessaire de procéder à des revoilages importants, en utilisant les bombes aérosols qui contiennent des peintures pour retouches séchant à l'air.

Ces bombes, vendues dans le commerce, existent dans toutes les teintes Citroën. Les conditions d'emploi, très simples, sont indiquées sur l'emballage.

Les références de la teinte de la voiture figurent sous capot, sur le passage de roue côté droit, par un marquage au tampon encreur.

### Nettoyage des garnitures

N'utiliser que des savons doux non caustiques genre « savon de toilette ».

Elles doivent être nettoyées avec un chiffon ou une éponge légèrement imbibés d'eau tiède savonneuse, bien rincées et bien essuyées, puis frottées avec un chiffon doux jusqu'à ce qu'elles brillent. Se méfier des crèmes qui risquent de provoquer des taches.

*Un échantillon de garniture se trouve agrafé sous le siège conducteur.*

### Taches isolées sur les garnitures

Les taches sur les garnitures en tissu ou tissu plastifié peuvent être nettoyées avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent du genre « TEEPOL ».

Si elles ne disparaissent pas de cette façon, utiliser de l'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou de l'essence C. **Ne jamais employer d'alcool à 90° pour les garnitures en « boxline ».**

Se servir de tampons bien essorés et frotter par touches légères.

**Les solvants tels que l'acétone, le trichloréthylène... sont déconseillés.**

Il existe des détachants complexes comportant des terres absorbantes et qui, bien utilisés, ont l'avantage de ne pas laisser d'auréole (ex. : « K2R »).

### Ceintures de sécurité

Les nettoyer avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent du genre « TEEPOL » en prenant garde qu'il n'en pénètre pas dans les parties métalliques. Enlever les taches importantes à l'aide d'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou d'essence C.

**Ne pas teindre les sangles dont la capacité de résistance pourrait alors se trouver diminuée.**

### Cadrons du tableau de bord

Utiliser, soit une eau savonneuse, soit une lessive diluée du commerce, à l'exclusion de tout autre produit.

### Volant de direction

Nettoyer à l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent du genre « TEEPOL ».

**N'utiliser en aucun cas de solvants tels que alcool, essence C ou trichloréthylène.**

### Lunette arrière

**L'intérieur de la lunette ne doit être nettoyé qu'avec de l'eau savonneuse** afin de ne pas risquer de détruire le circuit imprimé du chauffage électrique.

## INCIDENTS

Remplacement d'une roue	34
Réglage des projecteurs	36
Remplacement d'une lampe	36
Remplacement d'un fusible	40
Remplacement de la batterie	41
Remplacement d'une bougie	41
Remorquage-levage	42
Remplacement en dépannage du « LHM »	44

*C'est à ce chapitre qu'il faut se reporter dans le cas d'un incident tel qu'une crevaison, une bougie à remplacer. S'il s'agit, toutefois, d'une anomalie signalée par un instrument de bord, consulter la page 8 de la notice.*

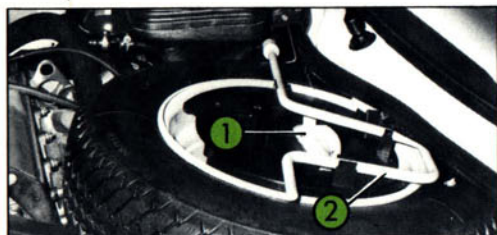


Fig. 1 Outillage  
1 - Cric 2 - Démonte-roue

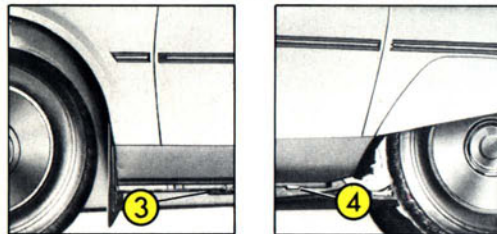


Fig. 2 Positionnement du cric  
3 - Fixation avant 4 - Fixation arrière

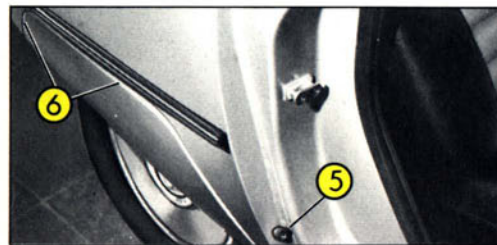


Fig. 3 Volet de roue arrière  
5 - Vis de verrouillage 6 - Ergots de fixation


### Outillage

Fig. 1

Le cric (**Rep. 1**) et le démonte-roue (**Rep. 2**) sont placés dans la roue de secours, sous capot Sur « Athéna » un crochet plat, spécialement prévu pour la dépose de l'enjoliveur grand flasque, est fixé au cric par une bague caoutchouc.

### Démontage

Fig. 1 à 4

- Bloquer le frein d'immobilisation (le voyant jaune correspondant doit clignoter au tableau de bord .
- Laisser tourner le moteur.
- Mettre la voiture en hauteur maximale.
- Accrocher le cric à la patte (**Rep. 3**) pour les roues avant, ou (**Rep. 4**) pour les roues arrière.
- Développer le cric jusqu'au sol en prenant soin d'en positionner l'embase bien à plat.
- Pour démonter une roue arrière, ouvrir la porte correspondante, puis, dévisser et tirer la vis (**Rep. 5**) jusqu'à dégageage du volet amovible.
- Sur « Athéna », déposer l'enjoliveur de roue :  
Introduire l'extrémité du crochet plat entre la jante et le rebord de l'enjoliveur tout en faisant levier. Le dégager progressivement en répétant la manœuvre sur plusieurs points de la périphérie.
- Débloquer les cinq vis de roue (**Rep. 7**).
- Développer encore le cric jusqu'à ce que la roue soit à quelques centimètres du sol.
- Achever de défaire les cinq vis de roue, puis déposer cette dernière.

### Remontage

Fig. 1 à 4

- Engager la roue sur le moyeu (**Rep. 8**)  
Repérer le bon positionnement de la roue.
- Remettre en place les cinq vis de roue (**Rep. 7**) et les serrer, sans les bloquer.
- Rétracter le cric et le dégager de la patte (**Rep. 3** ou **Rep. 4**).
- Serrer les cinq vis (**Rep. 7**) à l'aide du démonte-roue.
- Sur « Athéna », remettre l'enjoliveur en place :  
L'engager uniformément sur la jante, en respectant l'emplacement de la valve. Continuer la mise en place par pressions exercées sur la partie centrale ou la carre périphérique. Ne jamais prendre appui ou forcer sur la partie galbée de l'enjoliveur.
- Pour une roue arrière, replacer le volet amovible en introduisant les ergots de fixation (**Rep. 6**) dans leur logements respectifs. Tirer la vis (**Rep. 5**) pour la mettre en place et la visser.
- Mettre la voiture en hauteur normale de route.
- Rétablir, dès que possible, la pression de gonflage de la nouvelle roue (voir page 28).

#### Enjoliveur de roue sur « Reflex » :

Les manipulations suivantes s'effectuent la roue étant démontée.

Nota : afin d'éviter toute détérioration éventuelle de l'enjoliveur, ne jamais poser la roue face externe au sol.

**Dépose** ► Côté intérieur de la roue, à l'aide de l'extrémité de la manivelle, appuyer tour à tour sur les agrafes de maintien pour les dégager et ainsi libérer l'enjoliveur.

**Pose** ► Centrer visuellement l'enjoliveur sur la roue par rapport aux trous de fixation en orientant le passage de valve.

- Frapper avec la paume de la main au niveau de chacune des agrafes.
- S'assurer de l'accrochage effectif de toutes les agrafes.

Important : Déposer l'enjoliveur avant la mise en place d'une roue dans son compartiment, sous capot.

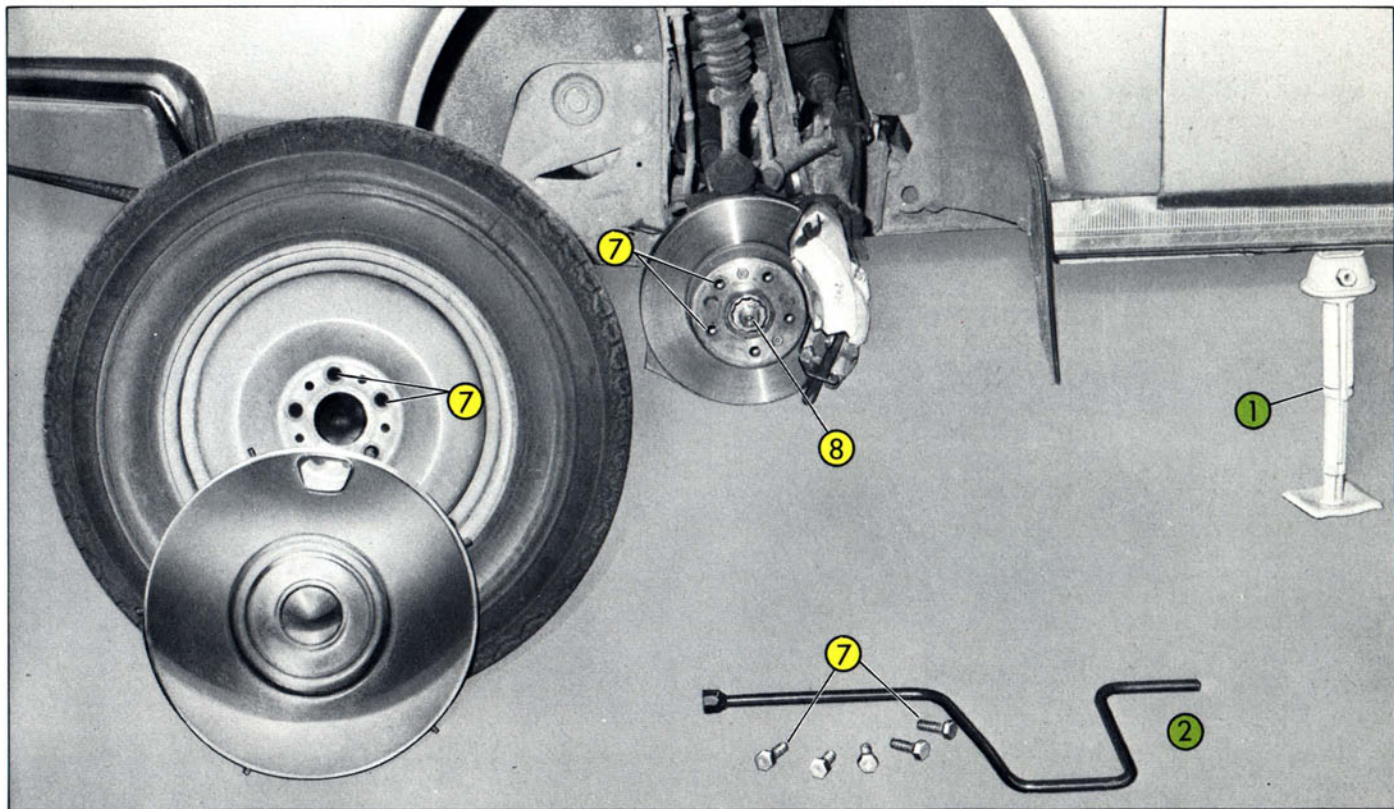


Fig. 4 Remplacement d'une roue

1 - Cric  
2 - D mante-roue

7 - Vis de roue, passages et logement  
8 - Moyeu de roue

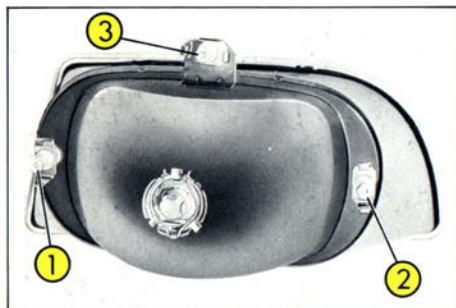


Fig. 5 Réglage des projecteurs

- 1-2 - Latéral  
3 - Hauteur

### Réglage des projecteurs

Fig. 5

Capot ouvert, les commandes de réglage sont accessibles de l'intérieur du compartiment moteur.

Les différents réglages ne peuvent toutefois être correctement effectués que dans un atelier disposant de l'équipement de contrôle nécessaire.

#### Réglage latéral

Manœuvrer l'un ou l'autre des manchons (**Rep. 1 et 2**) situés de part et d'autre du projecteur.

#### Réglage hauteur

Manœuvrer le manchon (**Rep. 3**) situé au-dessous du projecteur.

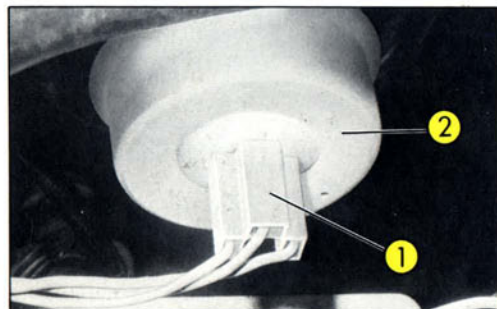


Fig. 6 Remplacement d'une lampe

- 1 - Connecteur  
2 - Protecteur

### Remplacement d'une lampe de projecteur

Fig. 6 à 8

Le changement de ce type de lampe (halogène) doit se faire projecteurs éteints depuis quelques minutes.

Ne pas manipuler l'ampoule avec les doigts ou un chiffon pelucheux, l'essuyer si nécessaire.

Dépose

- Enlever successivement le connecteur (**Rep. 1**) puis le protecteur en caoutchouc (**Rep. 2**) en les tirant vers l'arrière.
- Ecarter les ressorts de maintien (**Rep. 3**) pour les libérer de leurs crans respectifs de verrouillage, puis les rabattre.
- Dégager l'ampoule défectueuse (**Rep. 5**) en la tirant hors de la parabole du projecteur par sa collerette métallique (**Rep. 4**).

Pose

- Ne pas oublier, en introduisant l'ampoule neuve dans la parabole (**Rep. 6**) de respecter l'orientation des languets de collerette (**Rep. 7**) par rapport aux trois crans correspondants.
- Prendre soin de relever les ressorts (**Rep. 3**) en les pinçant pour les enclencher dans leurs crans respectifs de verrouillage.
- Remettre le protecteur caoutchouc (**Rep. 2**) en place et rebrancher le connecteur (**Rep. 1**).

Toujours avoir à disposition, dans la voiture, un jeu complet de lampes de rechange.

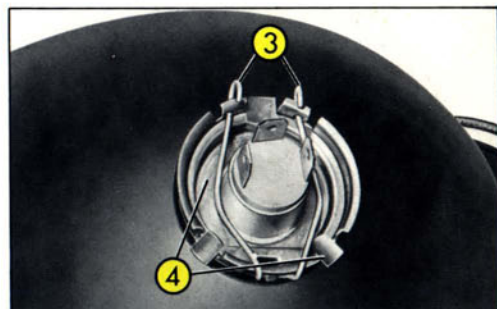


Fig. 7 Phares  
3 - Ressorts de maintien  
4 - Colerette d'ampoule

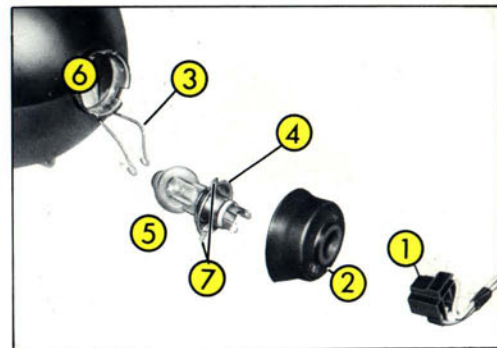


Fig. 8 Phares  
1 - Connecteur  
2 - Protecteur  
3 - Ressorts de maintien  
4 - Colerette d'ampoule  
5 - Ampoule  
6 - Orifice de parabole  
7 - Languets



Fig. 9 Boîtiers de signalisation

AVANT

- 1 - Languette de verrouillage  
2 - Indicateurs de direction  
3 - Feux de position

- 4 - Charnières d'accrochage  
5 - Passage tournevis

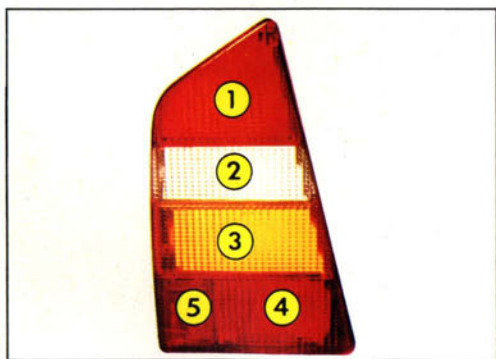


Fig. 10 Boîtiers de signalisation

ARRIERE

- 1 - Lanternes et stops  
2 - Recul  
3 - Indicateur de direction

- 4 - Feux de brouillard  
5 - Catadioptrics

Les lampes des feux de signalisation sont placées dans des boîtiers respectivement situés aux avant et arrière gauche et droit de la voiture. Les spécifications détaillées de ces lampes figurent, en correspondance de chacune d'elles, sur les fonds de boîtiers. Elles sont en outre précisées au « Tableau des lampes », page 57.

### Boîtiers de signalisation avant

Fig. 9

Ils comprennent les feux suivants ▶ Indicateurs de direction **(Rep. 2)**.  
▶ Feux de position **(Rep. 3)**.

#### Démontage

- Appuyer légèrement sur le couvercle transparent du boîtier, côté extérieur du véhicule.
- Introduire l'extrémité plate d'un tournevis dans l'interstice ainsi réalisé **(Rep. 5)**.
- Faire lever latéralement avec le tournevis afin d'exercer une pression sur la languette de verrouillage **(Rep. 1)** et libérer un côté du boîtier.
- Dégager le boîtier de son logement par une traction latérale vers l'intérieur pour libérer son autre côté du point charnière d'accrochage **(Rep. 4)**.

#### Dépose des lampes

Dégager les languettes de maintien, tirer sur la douille plastique puis sortir l'ampoule.

#### Pose des lampes

Remettre la douille plastique en respectant le sens de correspondance des languettes de maintien.

#### Remontage

- Replacer le boîtier dans son logement en l'introduisant d'abord par son côté extérieur afin d'assurer l'accrochage **(Rep. 4)**.
- Faire pivoter ensuite le boîtier vers l'intérieur voiture jusqu'à verrouillage complet **(Rep. 5)**.

### Voyants et cadrans de bord

Le remplacement des lampes doit être effectué par un agent Citroën.

**Boîtiers de signalisation arrière**

Ils sont accessibles en ouvrant la porte de coffre.  
Ils comprennent, de haut en bas, les feux suivants

- ▶ Lanternes et stops (Rep. 1)
- ▶ Recul (Rep. 2)
- ▶ Indicateurs de direction (Rep. 3)
- ▶ Feux de brouillard (Rep. 4)

**Sur break** ▶ Défaire les 2 vis de fixation (Rep. V) et dégager le boîtier.

- Soulever la patte-ressort de verrouillage (Rep. 6).
- Dégager le porte-lampes (Rep. 7) par traction, tout en le soulevant.
- La lampe défectueuse une fois changée, replacer le support de lampes dans ses crans de maintien (Rep. 8).

Fig. 10 à 12

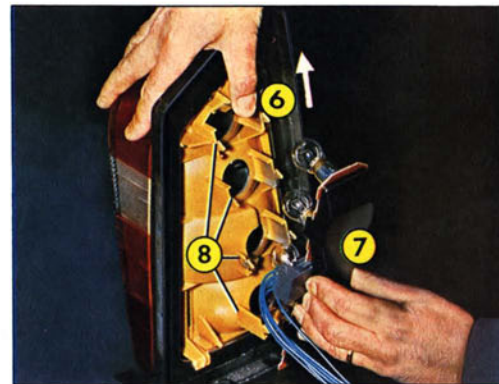


Fig. 11 Boîtiers de signalisation

- 6 - Patte-ressort de verrouillage
- 7 - Porte-lampes
- 8 - Crans de maintien

ARRIERE

**Eclairage plaque police arrière**

Porte de coffre ouverte, les 2 lampes sont accessibles entre doublure et panneau extérieur. Faire pivoter l'ampoule défectueuse en appuyant légèrement puis tirer.

**Coffre**

Dégager la lampe navette en écartant les lames latérales de maintien et contact.

**Allume-cigares**

Déposer d'abord le vide-poche, puis tirer vers le bas le support de fils. Enlever le support de lampe puis en dégager l'ampoule par torsion, côté fente.

**Remontage** ▶ Placer la fente du support de fils dans la languette plastique verte.

**Boîte à gants**

Faire pivoter l'ampoule et tirer.

**Plafonnier****Berline**

- ▶ Faire basculer le boîtier à l'aide de la fente située à l'arrière.
  - Le dégager de l'avant.
  - Pour le remettre en place, engager les ergots puis pousser l'arrière.
- ▶ Faire basculer le boîtier à l'aide du fermoir situé à sa partie supérieure.
  - Pour le remettre en place, engager les ergots du bas puis appuyer sur le fermoir.

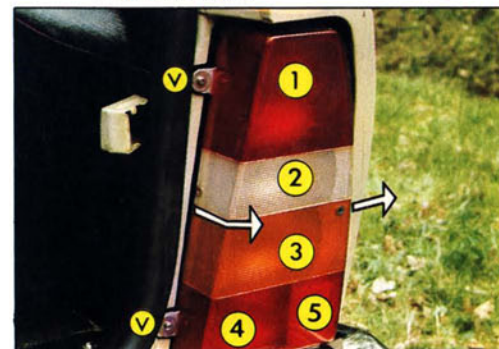
**Break**

Fig. 12 Boîtiers de signalisation

- 1 - Lanternes et stops
- 2 - Recul
- 3 - Indicateur de direction
- V - Vis de fixation

ARRIERE sur Break

- 4 - Feux de brouillard
- 5 - Catadiopres

Il est nécessaire, avant de remplacer un fusible, d'avoir reconnu la cause de l'incident et d'y avoir remédié.

Les fusibles protégeant le circuit sont placés à l'intérieur d'un ou deux boîtiers situés sous capot, sur la joue d'aile avant gauche. Enlever le couvercle du boîtier, en le tirant, et remplacer le fusible défectueux par un fusible de même ampérage.

<b>Repère mauve</b>	<b>16 A</b>	<b>Repère vert</b>	<b>16 A</b>
Chauffage Climatiseur *		Eclairage boîte à gants Feux de recul Eclairage de coffre Eclairage plafonnier Allume-cigares Lunette arrière chauffante et voyant Centrale frein à main Régulation excitation alternateur Borne radio Relais toit ouvrant Serrures électriques Essuie-glace AR et temporisation * Etouffoir sur carburateur	
<b>Repère rouge</b>	<b>16 A</b>	<b>Repère blanc</b>	<b>16 A</b>
Eclairage tachymètre et compte-tours Rhéostat et récepteur jauge carburant Avertisseurs Voyant usure de freins AV et frein à main Clignotants AV et AR et voyant Voyant de pression hydraulique et niveau Voyant de température d'eau Compte-tours Voyant de pression d'huile moteur Essuie-glace et temporisation Lave-glace Relais de commande de chauffage Feux de stop Relais de commande de lève-glace * Voyant minimum carburant Voyant de starter Signal de détresse et voyant Montre Voyant charge batterie Jauge huile moteur		Commande de lève-glaces portes AV *	
		<b>Repère jaune</b>	<b>10 A</b>
		Lanternes AV et AR et voyant Eclairage allume-cigares Eclairage commande de chauffage Eclairage plaque de police arrière Eclairage clé de contact Eclairage montre - jauge carburant Eclairage totalisateur km Eclairage jauge huile moteur * <i>Sauf « Reflex »</i>	
		<b>Repère bleu</b>	<b>10 A</b>
		Feux arrière de brouillard	
* Suivant équipement			

**Remplacement de la batterie**

Références : 12 volts - 225/45 Ah - 250/70 Ah avec l'option air conditionné

- Débrancher les bornes en commençant toujours par la négative (**Rep. -**).
- Dévisser les écrous de la barrette de maintien.
- Faire glisser la batterie vers l'axe voiture puis l'enlever en la soulevant.
- Au remontage, s'assurer que le rebord de la batterie est bien placé sous la barrette de maintien.
- Veiller à la bonne orientation des bornes.

Fig. 13

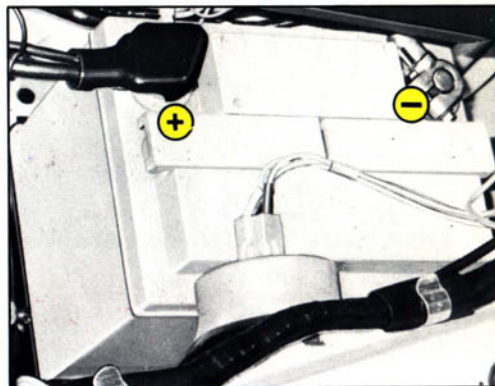


Fig. 14

**Remplacement d'une bougie**

Références :

AC 42 LTS - CHAMPION BN 9 Y - EYQUEM 755 LJS - MARCHAL SC-GT 34,5 H

Ecartement des électrodes : 0,6 à 0,7 mm.

- Une clé spéciale est à disposition sous capot sur le passage de roue avant droit.

Démontage

- ▶ Déconnecter le fil de bougie.
- Commencer de dévisser à l'aide de la clé spéciale en introduisant une broche (**Rep. 1**) dans la dent de loup (**Rep. 2**)
- Coiffer l'isolant avec un tube caoutchouc, puis achever ainsi la dépose de la bougie.

Remontage

- ▶ Coiffer la bougie avec le tube caoutchouc et visser le plus loin possible.
- Achever de serrer avec la clé en la manœuvrant avec le levier de blocage (**Rep. 3**).
- Reconnecter le fil de bougie en prenant soin de remettre en place le cache de protection.

*Ne pas monter de bougies dont l'écartement est incorrect.*

Fig. 13 Remplacement de la batterie

- + Borne positive
- Borne négative

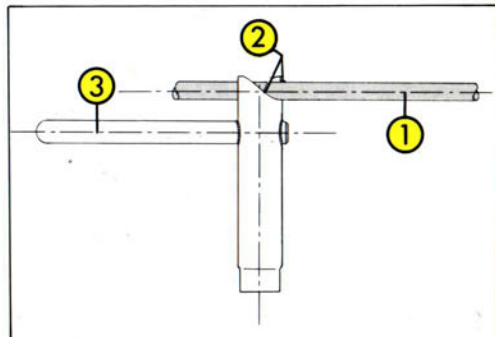
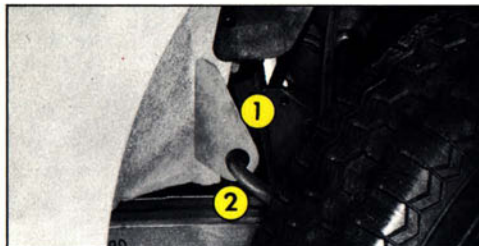
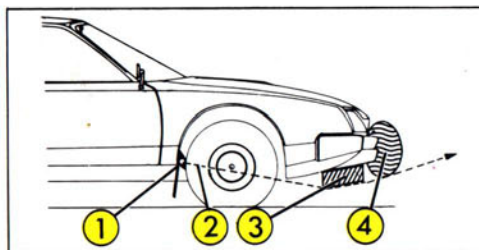


Fig. 14 Clé à bougies

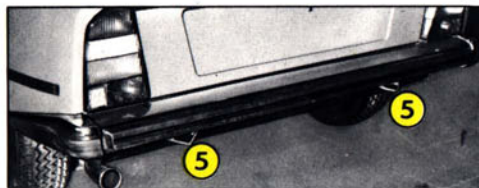
- 1 - Broche
- 2 - Dent de loup
- 3 - Levier de blocage



**Fig. 15** Remorquage par l'avant  
1 - Patte d'accrochage  
2 - Boucle de câble



**Fig. 16** Remorquage par l'avant  
1 - Patte d'accrochage  
2 - Câble  
3 - madrier  
4 - Rembourrage



**Fig. 17** Remorquage par l'arrière  
5 - Anneaux d'accrochage

## Remorquage

Fig. 15 à 17

*En soulevant la voiture*

*Par l'avant*

- Accrocher un câble (**Rep. 2**) aux trous respectivement prévus dans les pattes (**Rep. 1**).
- Interposer un madrier (**Rep. 3**) sous l'arrière des butoirs caoutchouc avant, à proximité de leur fixation.
- Interposer un rembourrage (**Rep. 4**) au long du pare-chocs, afin de protéger les tôles d'habillage, chromes et projecteurs.
- Soulever progressivement et sans à-coups.

*Par l'arrière*

Procéder de même en utilisant les anneaux (**Rep. 5**).

*Voiture au sol*

- **Ne peut s'effectuer que circuit hydraulique en pression.**

Au cas contraire et *exceptionnellement*, ne remorquer la voiture que sur de faibles distances et bon revêtement.

## Levage

Fig. 18

- **Ne jamais prendre appui sur les longerons.**

Utiliser impérativement les emplacements suivants :

<b>A</b>	Points de levage	▶ <i>Sous roues avant et arrière.</i>
<b>B</b>	Points d'appui du cric sous caisse	▶ <i>Pour changement de roue.</i>
<b>C</b>	Points d'appui du cric	▶ <i>Sous essieu avant.</i>
<b>D</b>	Points d'appui du cric	▶ <i>Sous caisse.</i>
<b>E + B</b>	Points d'appui (cales en E)	▶ <i>Pour levage avec pont à 2 colonnes.</i>
<b>F + E</b>	Points d'appui (cales en E et F)	▶ <i>Pour levage avec élévateur à fourche.</i>

NOTA : Toute déformation des longerons entraînerait inévitablement : un parallélisme défectueux des essieux, une mauvaise filtration des bruits et résonances, une mauvaise répartition du freinage.

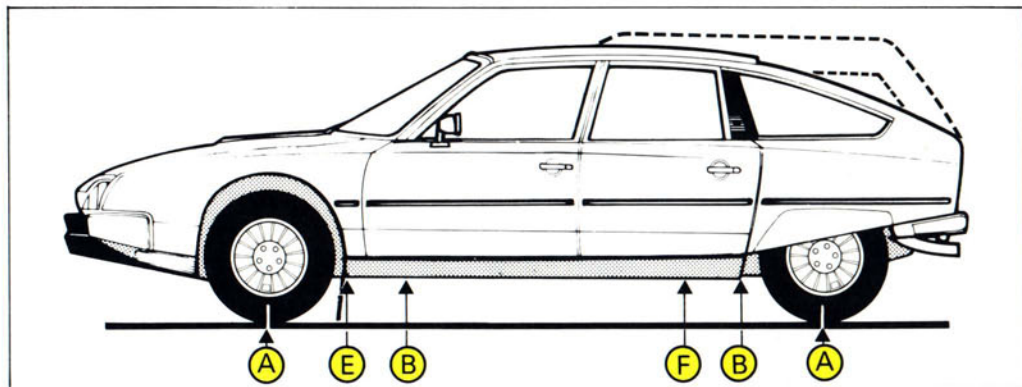
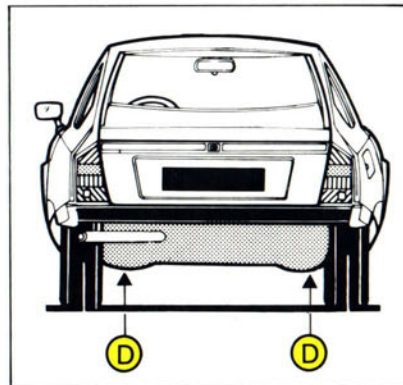
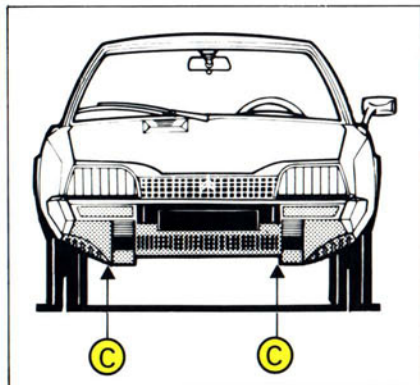


Fig. 18 Points de levage



**Remplacement, en dépannage, du liquide vert « LHM »**

En cas d'urgence, il est possible d'utiliser en remplacement du liquide vert « LHM » une huile moteur fluide « SAE 10 » ou « SAE 20 », ou une huile pour boîte de vitesses automatique « Type A - Suffixe A » ou « Dexron ».

*Il faut alors faire effectuer, dès que possible, par un agent Citroën, une vidange du réservoir et refaire le plein avec le liquide minéral vert « LHM ».*

**Opacité sur pare-brise**

Dès l'apparition d'un voile sur le pare-brise, dès que l'essuie-glace étend les dépôts formés sur le pare-brise au lieu de les effacer nettement, mettre le lave-glace en fonction par impulsions successives sur le levier de commande (4 ou 5 suffisent).

Pour obtenir une qualité d'essuyage optimum, Citroën préconise pour le mélange du lave-glace, le produit distribué par son réseau :

- soit en mélange été/hiver prêt à l'emploi (bidon de 1 litre)
- soit en dose concentrée permettant de préparer par addition d'eau 5 litres de produit.

NOTA : La préparation à partir de concentré craint le gel, il y a donc lieu en saison froide d'y ajouter une proportion d'alcool. (Ex. : 25 % d'alcool assurent une protection jusqu'à - 10/ - 15 °C).

Pour obtenir la meilleure efficacité d'essuyage, le balai doit être propre et en bon état.

**Obturateur anti-neige**

*suivant équipement*

Il est fixé sur la grille de prise d'air à droite du capot.

Etant spécialement prévu pour utilisation lors de chutes de neige, il est indispensable de l'enlever en temps normal et en roulant.

Dépose

- ▶ Tirer sur l'extrémité arrière de l'obturateur puis en dégager l'avant par pivotement vertical.

Pose

- ▶ Engager dans la partie correspondante de la grille de prise d'air l'ergot avant de l'obturateur, puis en verrouiller l'extrémité arrière par rabattement.

**Serrures bloquées par le gel**

Préventivement ▶ Au début de la saison froide, introduire dans les serrures une petite quantité de glycérine ou de glycol avec une burette ou un compte-gouttes.

En dépannage ▶ Chauffer légèrement la clé de serrure à la flamme d'une allumette ou d'un briquet, avant de la réintroduire.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Généralités	46
Moteur	48
Transmission	49
Installation hydraulique	51
Suspension	51
Freinage	52
Direction et roues	54
Equipement électrique	56
Carrosserie et aménagements intérieurs	58
Break et Familiale	59

*Ce chapitre vous permettra de faire, si vous le désirez, plus ample connaissance avec votre voiture.*

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

<b>Puissance administrative</b>	10 CV		Traction avant - Berline : 4 portes - 5 places - Break : 5 portes - 5 ou 8 places	
<b>Vitesse maximale théorique</b>	Berline		Break	
	BV4 : 176 km/h	BV5 : 176 km/h	BV4 : 168 km/h	BV5 : 165 km/h
<b>Vitesses en km/h au 1 000 tr/mn</b>	<i>Démarrage en côte au PTR : Berline : 12% - Break : 11%</i>			
	Boîte 4 rapports		Boîte 5 rapports	
	1 <sup>e</sup>	8,21	8,21	
	2 <sup>e</sup>	14,20	14,20	
	3 <sup>e</sup>	22,98	20,83	
	4 <sup>e</sup>	32,55	27,72	
	5 <sup>e</sup>		35,51	
	AR	8,25	8,25	
<b>Poids et répartition sur essieux</b>	BERLINE		BREAK	
	1 270 kg	A vide, en ordre de marche	390 kg - 1 400 kg (1)	
	835 kg	Sur l'avant	860 kg	
	425 kg	Sur l'arrière	530 kg - 540 kg (1)	
	1 780 kg	Maximal autorisé en charge	2 080 kg	
	1 050 kg	Sur l'avant	1 065 kg	
	755 kg	Sur l'arrière	1 030 kg	
	3 080 kg	Avec remorque freinée *	3 380 kg	
	2 395 kg	Avec remorque non freinée *	2 775 kg	
<b>Cotes d'encombrement</b>	2,845 m	Empattement	3,095 m	
	1,514 m	Voie avant	1,514 m	
	1,360 m	Voie arrière	1,390 m	
	4,666 m	Longueur hors-tout	4,929 m	
	1,770 m	Largeur hors-tout	1,770 m	
	1,360 m	Hauteur à vide	1,465 m	
	1,057 m	Porte-à-faux avant	1,057 m	
	0,764 m	Porte-à-faux arrière	0,777 m	

\*(Voir page 65)  
(1) Familiale

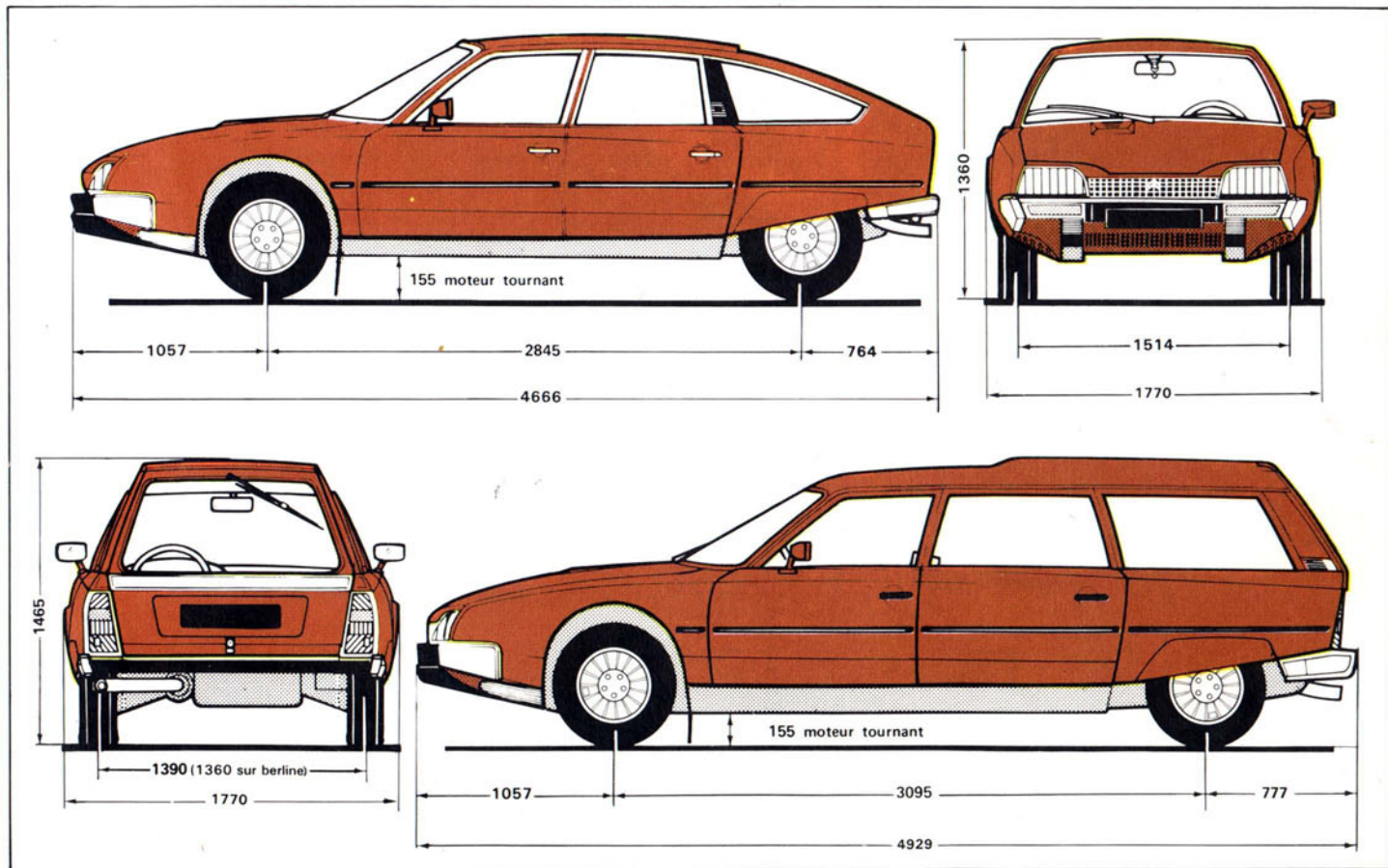


Fig. 1 Cotes d'encombrement

<b>Généralités</b>	Désignation	829 A 5
	Cylindres	4 en ligne
	Alésage	88 mm
	Course	82 mm
	Cylindrée	1 995 cm <sup>3</sup>
	Rapport volumétrique	9,2/1
	Puissance maximale ISO	76,5 kW à 5 500 tr/mn
	Couple moteur maximal ISO	16,3 m.da N à 3 250 tr/mn
	Vitesse rotation maximale	6 000 tr/mn
	<b>Distribution</b>	Courroie crantée
Arbre à cames en tête		
<b>Alimentation</b>	Carburant	Essence « Super »
	Réservoir carburant	Capacité 68 litres
	Carburateur	Weber 2 corps ou Solex
	Pompe à essence	A poussoir mécanique
	Filtre à air	Sec, longue durée
<b>Graissage</b>	Capacité carter moteur	5 litres
	Après échange cartouche filtre	5,25 litres
<b>Refroidissement</b>	Capacité (y compris chauffage)	9,6 litres
<b>Allumage</b>	Réglage dynamique	10° à 750 tr/mn
	Batterie	12 V 225/45 Ah ou 350/70 Ah
	Bougies	AC 42 LTS Champion BN 9 Y Eyquem 755 LJS Marchal SC GT 34,5 H Ecart. électrodes : 0,6 à 0,7 mm

**Embrayage**

▶ Entre moteur et boîte de vitesses.  
Monodisque, fonctionnant à sec.  
Commande par pédale.

**Boîte de vitesses et renvoi**

▶ Ensembles fixés en bout du moteur. Sans prise directe.  
*Comporte* ▶ 4 rapports AV synchronisés et 1 rapport AR, *Mécanique.*  
*ou* ▶ 5 rapports AV synchronisés et 1 rapport AR, *Mécanique.*  
Commande mécanique par levier au plancher.  
Le différentiel commande, par l'intermédiaire d'arbres de transmission munis de joints homocinétiques, les roues avant qui sont motrices et directrices.

**Démultiplication B.V.**

	Boîte de vitesses 4 rapports	Boîte de vitesses 5 rapports
	Renvoi 13/59	Renvoi 13/59
1 <sup>re</sup>	0,3157	0,3157
2 <sup>e</sup>	0,5454	0,5454
3 <sup>e</sup>	0,8823	0,8000
4 <sup>e</sup>	1,2500	1,0645
5 <sup>e</sup>		1,3636
AR	0,3170	0,3170

**Démultiplication totale**

	Boîte de vitesses 4 rapports	Boîte de vitesses 5 rapports
	Renvoi 13/59	Renvoi 13/59
1 <sup>re</sup>	0,0695	0,0695
2 <sup>e</sup>	0,1201	0,1201
3 <sup>e</sup>	0,1944	0,1762
4 <sup>e</sup>	0,2754	0,2345
5 <sup>e</sup>		0,3004
AR	0,0698	0,0698

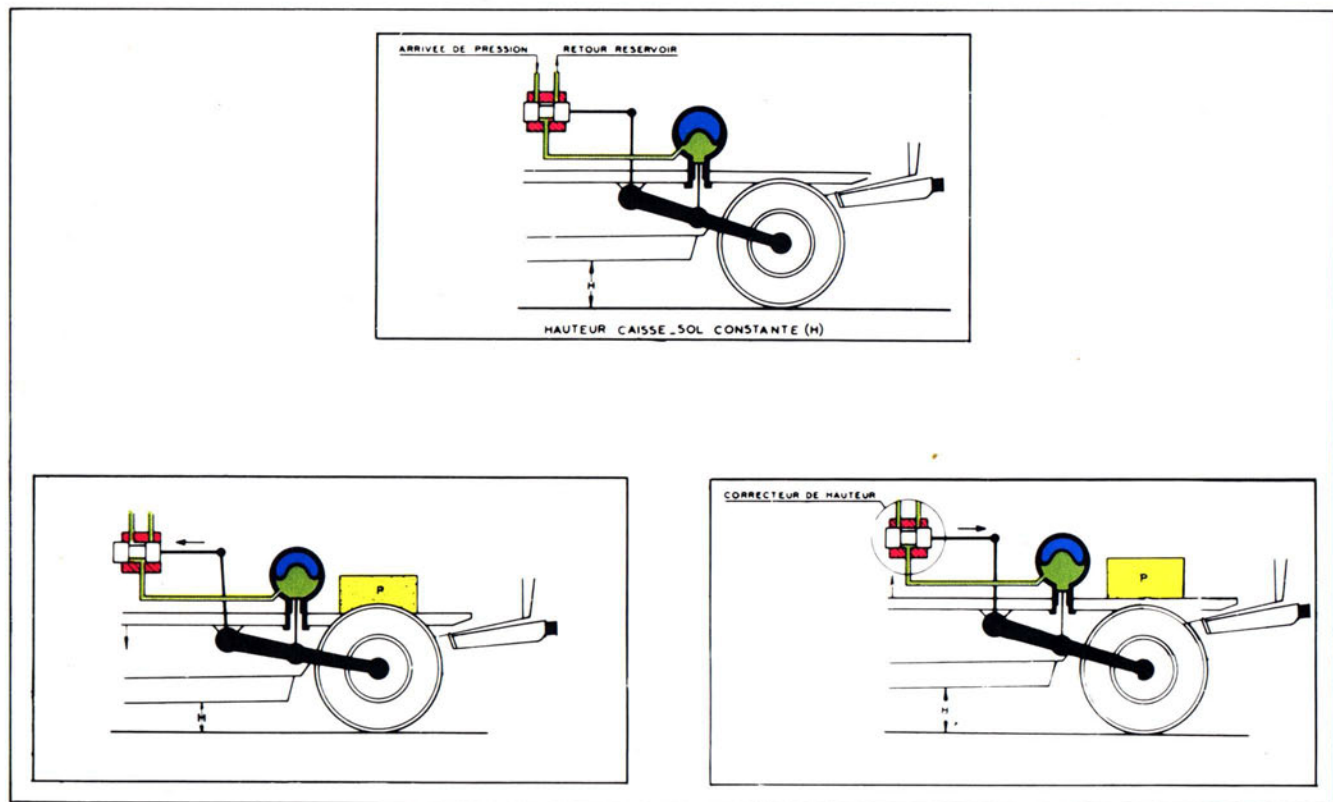


Fig. 2 Correction d'assiette

### Installation hydraulique

Réservoir de grande capacité.  
 Pompe haute-pression.  
 Conjoncteur-Disjoncteur.  
 Accumulateur hydropneumatique.

*Volume de « LHM » pour faire le plein après vidange*  
*Volume de l'accumulateur principal hydropneumatique*  
*Pression maximale de l'accumulateur principal*  
*Pression maximale d'utilisation.*

- ▶ 4 litres environ.
- ▶ 0,400 litre.
- ▶ 175 bars.
- ▶ 175 bars.

### Suspension

Roues indépendantes à l'avant et à l'arrière.

A l'avant ▶ Chaque pivot de roue est relié au cadre d'essieu par deux bras à articulation longitudinale, incliné de 10° vers l'avant, formant un parallélogramme.

Le bras supérieur de chaque parallélogramme vient prendre appui sur le piston du cylindre de suspension par l'intermédiaire d'une tige de poussée et sur les butées par l'intermédiaire d'une palette.

Les bras supérieurs sont reliés par une barre stabilisatrice.

A l'arrière ▶ Chaque moyeu de roue est relié au cadre d'essieu par un bras à articulation transversale.

Le bras vient prendre appui sur le piston du cylindre de suspension par l'intermédiaire d'une tige de poussée et sur les butées par l'intermédiaire d'une palette.

Les bras sont reliés par une barre stabilisatrice.

Équilibrage automatique des pressions dans les cylindres de suspension d'un même essieu.

Correcteur d'assiette automatique. Possibilité de faire occasionnellement évoluer la hauteur de la voiture à partir du poste de conduite.

## Frein principal

A disque sur les roues avant et arrière.

Etriers à pistons opposés.

*Diamètre des disques avant* ▶ Berline : 260 mm Break : 260 mm

*Diamètre des disques arrière* ▶ Berline : 224 mm Break : 235 mm

*Diamètre des cylindres de roues*

● Avant (2 × 2 opposés) ▶ Berline : 42 mm Break : 42 mm

● Arrière (2 opposés) ▶ Berline : 30 mm Break : 40 mm

*Surface totale du frein* ▶ Berline : 294 cm<sup>2</sup> Break : 365 cm<sup>2</sup>

*Commande hydraulique* ▶ (A double circuit) **Liquide minéral vert « LHM » exclusivement.**

Assistance assurée par pression provenant d'une réserve d'énergie.

Limitation automatique du freinage sur l'essieu arrière en fonction de la charge sur break.

## Au tableau de bord

■ Avertisseur lumineux de la valeur minimale de la pression de freinage.

■ Avertisseur lumineux de l'usure des garnitures des freins avant.

(Rattrapage automatique de l'usure des garnitures.)

## Frein de secours et d'immobilisation

Sur les disques des roues avant.

Plaquettes indépendantes du frein principal.

*Surface totale freinée* ▶ 49 cm<sup>2</sup>

*Rapport des bras de levier* ▶ 1/123

*Commande mécanique par levier au plancher.*

## Au tableau de bord

■ Avertisseur clignotant d'enclenchement.

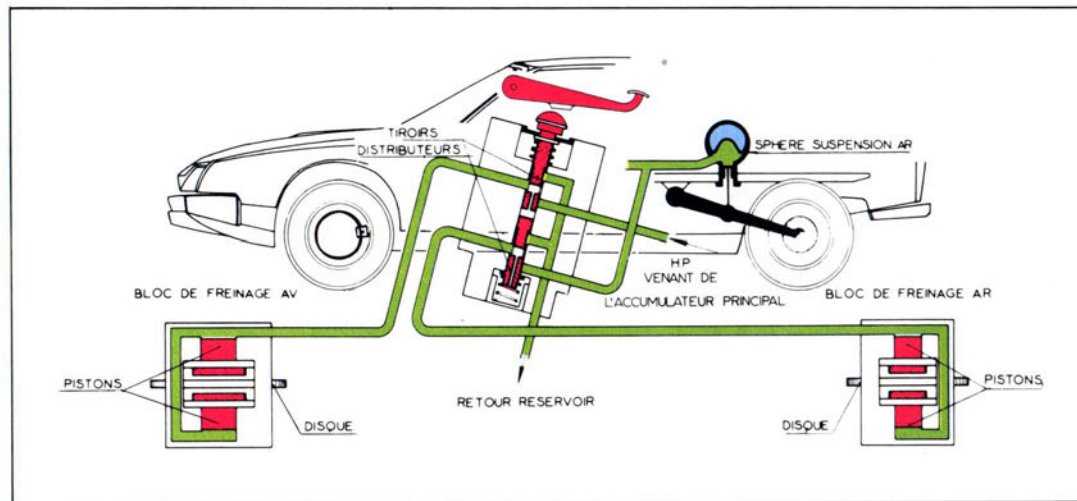


Fig. 3 Schéma de freinage

### Direction

Type à crémaillère.

Liaison aux pivots de roue par barre d'accouplement.

A commande hydraulique alimentée par le circuit de la voiture.

Dispositif d'asservissement permettant d'augmenter le rappel en ligne droite en fonction de la vitesse du véhicule.

<i>Diamètre du volant</i>	▶	380 mm
<i>Démultiplication totale du mouvement</i>	▶	1/13,5 env.
<i>Diamètres de braquage entre murs</i>	▶	Sur berline : 11,80 m côté gauche, 12,50 m côté droit.
	▶	Sur break : 12,70 m côté gauche, 13,40 m côté droit.

### Roues

Largeur jante	▶	5,5 pouces
Diamètre jante	▶	14 pouces
Circonférence de roulement sous charge	▶	1,970 m ou 1,930 m suivant pneumatiques
Fixation	▶	5 vis

### Pneumatiques

Voir page 28.

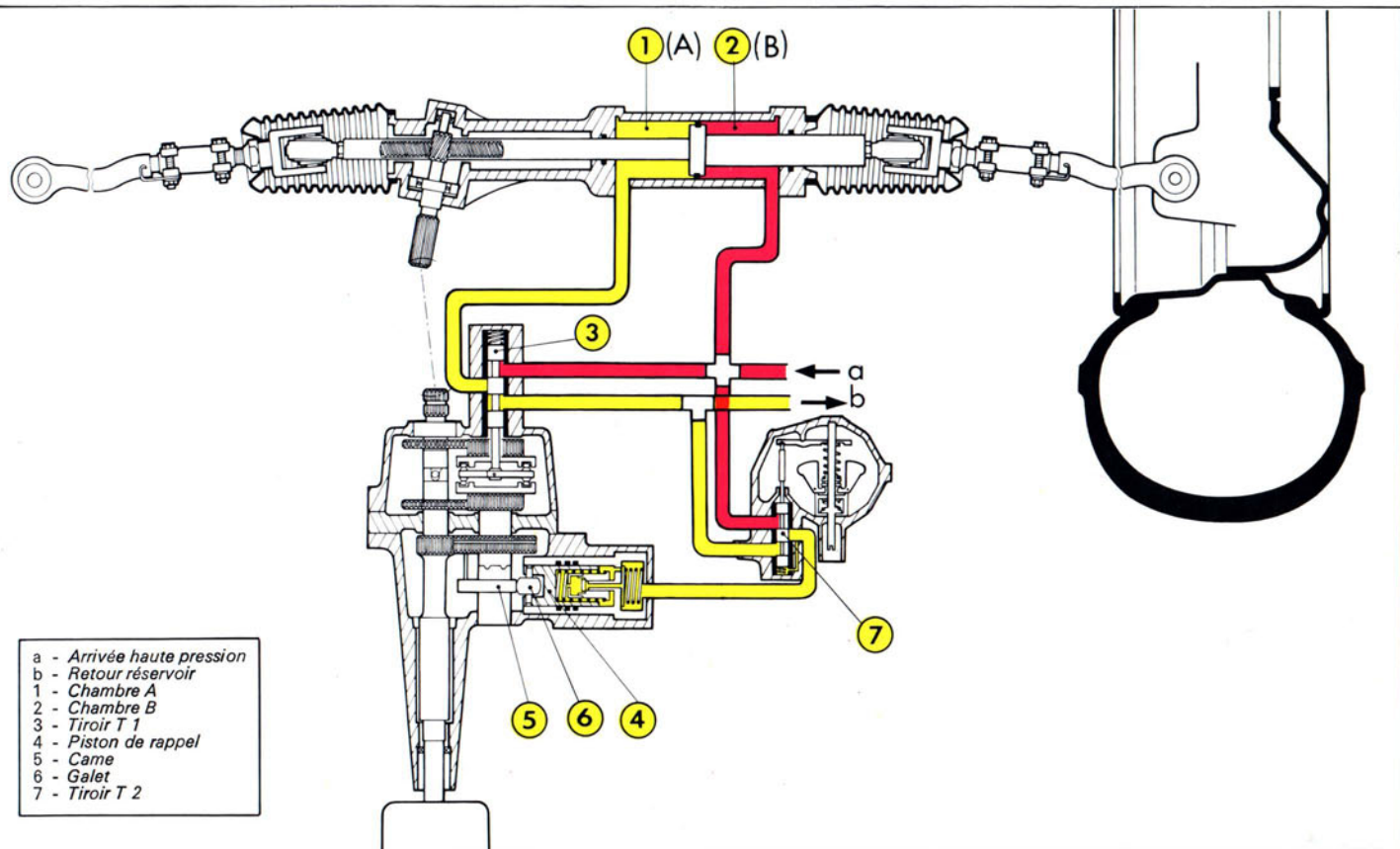


Fig. 4 Direction assistée

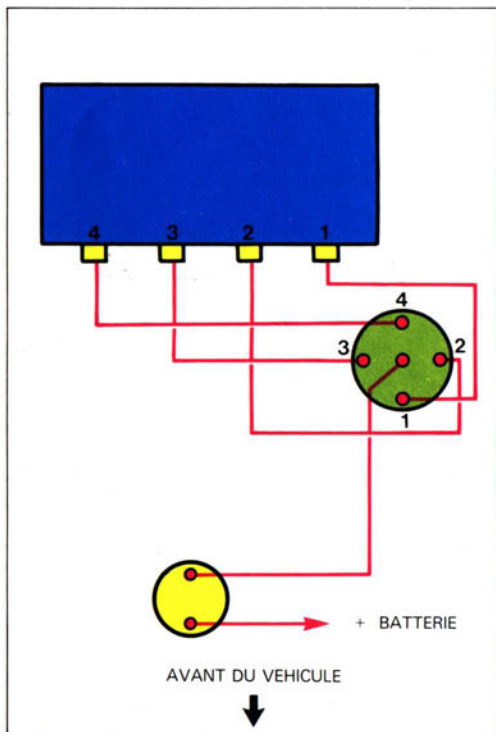


Fig. 5 Schéma de principe de montage du faisceau d'allumage

### Équipement électrique

12 volts

#### Alternateur

- *Puissance maximale* | 1 008 W - 72 A ou 1120 W - 80 A avec option « Climatiseur »
- *Début de charge* | 1 100 tr/mn alternateur.

#### Batterie

- *Capacité* | 225/45 Ah ou 350/70 Ah
- *Négatif* | A la masse.

#### Démarrreur

- *Puissance* | 920 W
- *Enclenchement* | Par solénoïde et pignon à roue libre.

#### Allumeur

- *A enclenchement magnétique, transistorisé*

#### Fusibles

- 4 | 16 ampères
- 2 | 10 ampères

#### Projecteurs

- *Route et croisement* | 2 de type « Halogène ».
- *Feux de recul* | 2.

Moteur d'essuie-glace à 2 vitesses + temporisation - Lave-glace électrique - Essuie-glace/Lave-glace de lunette arrière - Lève-glace électrique - Ventilateur du système d'air pulsé à 3 vitesses - Avertisseurs optique et sonore - Compte-tours électronique - Montre électrique - Chauffage électrique de lunette arrière - Allume-cigares - Voyants d'alerte - Équipement radio.

#### Eclairages intérieurs

Allume-cigares, boîte à gants, coffre, commande de chauffage, starter, montre, plafonnier, tableau de bord, cendrier.

## Tableau des lampes

12 volts

Fonctions

Puissances

Types

## Projecteurs

Feux de route et feux de croisement

55/60 W

H 4 - Halogène

## Signalisation

Lanternes avant  
Éclairage plaque de police arrière  
Indicateurs de changement de direction  
Feux de stop et lanternes arrière  
Feux de recul  
Feux arrière de brouillard

5 W  
5 W  
21 W  
21/5 W  
21 W  
21 W

R 19-5  
R 19-5  
P 25-1  
P 25-2 bifils  
P 25-1  
P 25-1

## Éclairage intérieur

Plafonnier lampe centrale } Berline  
Plafonnier lampes latérales }  
Plafonnier } Break  
Éclaireur arrière }  
Lecteur de carte }  
Éclairage clef de contact  
Éclairage allume-cigares  
Éclairage boîte à gants  
Éclairage coffre Berline

21 W  
7 W  
5 W  
7 W  
7 W  
2 W  
1,2 W  
2 W  
5 W

P 25-1  
Navette Longueur 38 T.T.  
Navette Longueur 38 T.T.  
Navette Longueur 38 T.T.  
Navette Longueur 38 T.T.  
T 8/2  
T 5 Wedge base  
T 8/2  
C 11

## Tableau de bord

Compteur kilométrique  
Montre  
Indicateur de charge  
Voyants d'alerte  
Tachymètre  
Compte-tours

3 W  
2 W  
1,2 W  
1,2 W  
4 W  
4 W

T 10 Wedge base 24 V  
T 10 Wedge base  
T 10 Wedge base  
T 5 Wedge base  
BA 9 S 14 V  
BA 9 S 14 V

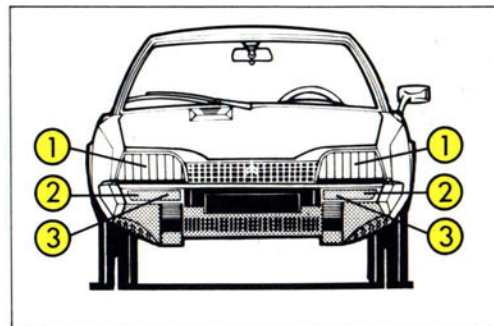


Fig. 6 Éclairage extérieur et signalisation

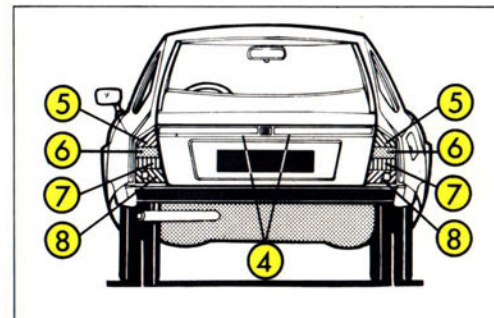
avant

- 1 - Projecteurs code/route
- 2 - Indicateurs direction
- 3 - Feux de position

Fig. 7 Éclairage extérieur et signalisation

arrière

- 4 - Plaque de police
- 5 - Lanternes et stops
- 6 - Feux de recul
- 7 - Indicateurs de direction
- 8 - Feux de brouillard



### Carrosserie

Berline 5 places - Break 5 ou 8 places.

Caisse monocoque fixée par liaisons élastiques à un cadre supportant l'ensemble motopropulseur et les essieux avant et arrière.

Carrosserie auto-porteuse ▶ 4 portes latérales  
1 porte arrière de coffre sur berline.  
1 porte arrière sur break.

Glaces descendantes sur toutes les portes latérales.

Lève-glaces électrique sur portes avant.

Surface vitrée ▶ 293 dm<sup>2</sup> sur berline, 324 dm<sup>2</sup> sur break.

Serrures à dispositif de sécurité évitant l'ouverture accidentelle lors d'un choc.

Dispositif de sécurité aux portes latérales permettant d'interdire l'ouverture de l'extérieur, conducteur et passagers étant dans la voiture.

Dispositif de sécurité « enfants » aux portes latérales arrière, empêchant toute ouverture de l'intérieur mais permettant d'ouvrir de l'extérieur.

Equilibrage d'ouverture du capot. - Equilibrage d'ouverture de la porte de coffre.

Volume du coffre ▶ 458 dm<sup>3</sup> sur berline et familiale,  
1163 dm<sup>3</sup> ou 2128 banquette arrière rabattue sur break,  
1062 dm<sup>3</sup> banquette arrière rabattue sur familiale.

### Aménagements intérieurs

Sièges avant séparés réglables longitudinalement, en inclinaison du dossier et en hauteur de l'assise (Siège conducteur).

Accoudoirs sur les quatre portes - Accoudoir central éclipseable sur banquette arrière.

Crochets porte-vêtement à l'arrière - Ceintures de sécurité 3 points aux places avant et latérales arrière.

Ancrage pour ceinture 2 points à la place centrale arrière.

Rétroviseur intérieur « jour/nuit » - Rétroviseur extérieur réglable automatiquement de l'intérieur du véhicule côté conducteur.

Allume-cigares - Cendrier avant sur console centrale - Cendriers arrière.

Pare-soleil réglables, avec miroir de courtoisie côté passager et pochette porte-cartes côté conducteur.

Boîte à gants grande capacité - Vide-poches dans les portes avant.

Poches à soufflet au dos des sièges avant - Aération par système d'air pulsé, trois vitesses.

Chauffage à réglage d'intensité - Chauffage électrique de la lunette arrière.

Préparation radio avec haut-parleurs incorporés dans les portes.

#### *Pare-soleil de lunette arrière*

Deux stores indépendants, à enrouler, permettent d'intercepter les rayons solaires sans toutefois altérer la visibilité extérieure arrière.

Fermeture

▶ Remonter le store en tirant sur la languette, puis accrocher celle-ci au piton.

Ouverture

▶ Procéder inversement en prenant soin de ne pas lâcher brusquement le store en début d'enroulage.

## Ceintures de sécurité

## Sièges avant

**Ceintures rétractables** : voir page 11.

## Banquette arrière

## Ceintures statiques :

**Mise en place** ► Dégager le support-pêne (**Rep. 1**) de son logement d'accrochage.

- Croiser la sangle sur le buste afin d'amener le support-pêne en face de la boucle (**Rep. 2**).
- Introduire jusqu'au déclic d'enclenchement le pêne de verrouillage (**Rep. 3**) dans la boucle.
- La ceinture doit appliquer au buste sans trop le serrer : pour en modifier la longueur, la faire coulisser dans la boucle de réglage (**Rep. 4**).

**Ouverture** ► Appuyer sur le poussoir de déverrouillage (**Rep. 5**).

- Remettre en place la ceinture en l'accrochant par le support-pêne.

## Sièges intermédiaires

## Ceintures rétractables :

**Mise en place** ► Saisir la sangle par le support-pêne (**Rep. 1**) pour l'amener en diagonale sur le buste. Procéder sans secousse brusque afin de ne pas bloquer l'enrouleur.

- Amener le support-pêne en face de la boucle (**Rep. 2**).
- Introduire jusqu'au déclic d'enclenchement le pêne de verrouillage (**Rep. 3**) dans la boucle.

**Ouverture** ► Appuyer sur le poussoir de déverrouillage (**Rep. 5**).

- Accompagner la sangle jusqu'à ce qu'elle soit tendue en position de repos.

Fig. 8 et 9

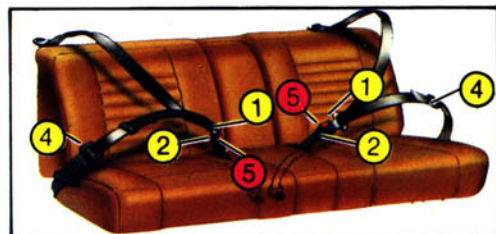


Fig. 8 Ceintures de sécurité

Banquette arrière

- 1 - Support-pêne
- 2 - Boucle
- 4 - Boucle de réglage
- 5 - Poussoir de déverrouillage

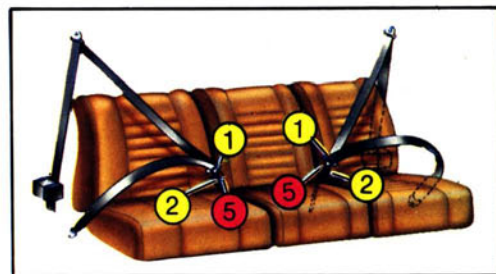


Fig. 9 Ceintures de sécurité

Sièges intermédiaires

- 1 - Support-pêne
- 2 - Boucle
- 3 - Pêne de verrouillage
- 5 - Poussoir de déverrouillage

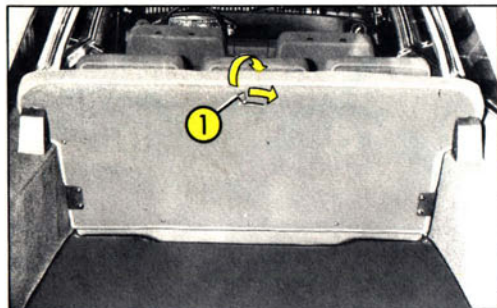


Fig. 10 Banquette arrière  
1 - Levier de déverrouillage



Fig. 11 Banquette arrière  
2 - Dossier replié  
3 - Assise

### Banquette arrière

Fig. 10 et 11

#### Familiale

- Rabattement ► Faire pivoter le levier (**Rep. 1**) à fond vers la droite et plaquer le dossier (**Rep. 2**), ainsi libéré, sur l'assise (**Rep. 3**).
- Soulever l'ensemble - Assise-Dossier - et le faire basculer contre les sièges intermédiaires en forçant légèrement si nécessaire.
- Remise en place ► Prendre soin de repousser fermement le dossier afin d'en assurer le verrouillage correct.

En ce qui concerne le rabattement de la banquette : prendre soin, avant toute manipulation, de placer les ceintures de sécurité en position de repos. Cette précaution est indispensable aux fins d'éviter de coincer les sangles ou de créer un mauvais rabattement de la banquette contre les sièges intermédiaires.

## Banquette arrière

Fig. 12 à 15

## Break

Rabattement

- ▶ Tirer sur l'une ou l'autre des poignées de levage (**Rep. 1**).
- Faire pivoter l'assise vers les sièges avant jusqu'à butée des poignées sur le plancher.
- Dégager le crochet de maintien (**Rep. 2**) pour dégager la séparation métallique de protection (**Rep. 3**) et la redresser contre les sièges avant.
- S'assurer que les béquilles articulées (**Rep. 4**) sont correctement enclenchées. Celle côté droit s'immobilise à l'aide d'une bague (**Rep. 5**) qui coulisse sur l'articulation.
- Manœuvrer le levier (**Rep. 6**) pour libérer le dossier et le faire pivoter vers l'avant jusqu'à butée sur le plancher.

Remise en place ▶ Toujours commencer par le dossier.

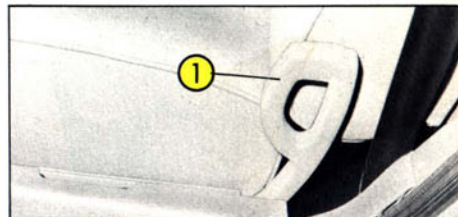


Fig. 12 Banquette arrière  
1 - Poignée de levage

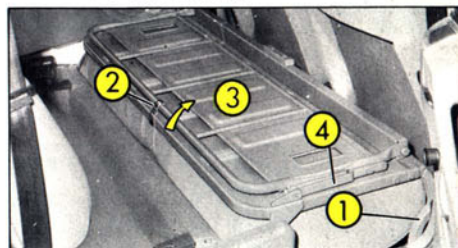


Fig. 13 Banquette arrière  
1 - Poignée de levage  
2 - Crochet de maintien séparation  
3 - Séparation métallique  
4 - Béquilles articulées

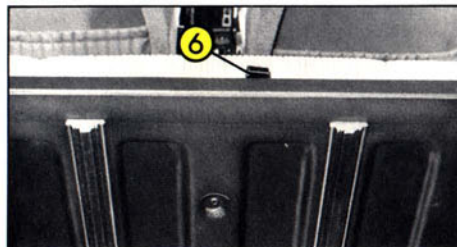


Fig. 15 Banquette arrière  
6 - Levier de déverrouillage dossier

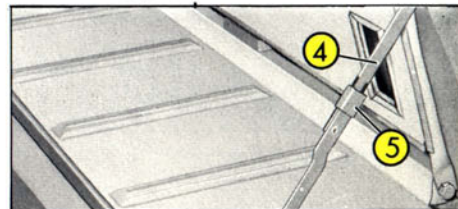


Fig. 14 Banquette arrière  
4 - Béquille articulée  
5 - Bague d'immobilisation

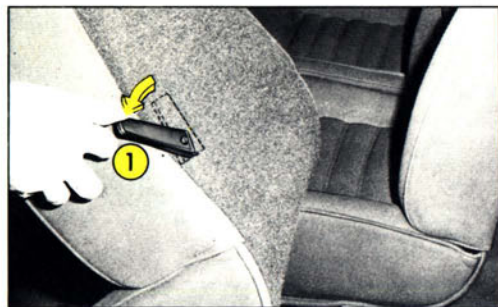


Fig. 16 Sièges intermédiaires  
1 - Levier de déverrouillage

### Sièges intermédiaires

Fig. 16

- Le siège central est fixe.
- Les deux sièges latéraux se rabattent, provisoirement, vers l'avant en faisant pivoter le levier **(Rep. 1)** vers l'extérieur.

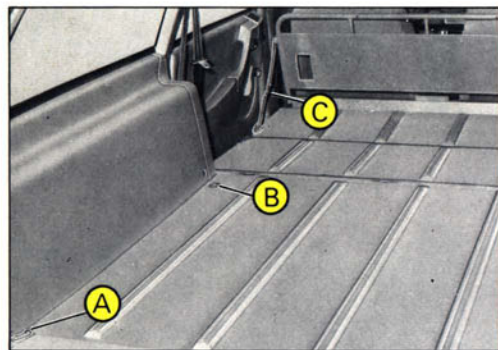


Fig. 17 Banquette arrière rabattue  
A - B - C - Points d'arrimage

### Points d'arrimage

Fig. 17

- Six boucles sur break ou quatre sur familiale permettent l'arrimage des bagages ou objets transportés.

## RENSEIGNEMENTS DIVERS

Rodage, révision, garantie	64
Conduite et Coût d'utilisation - Econoscope	64
Charge remorquable	65
Identification du véhicule	65
Déplacements à l'étranger	66
Pièces de rechange	71

***Nous attirons particulièrement votre attention sur les paragraphes « Rodage » et « Révision et garantie ».***

***Si vous vous déplacez à l'étranger, les traductions en quatre langues des préconisations de ravitaillement peuvent vous être utiles auprès des stations-service.***

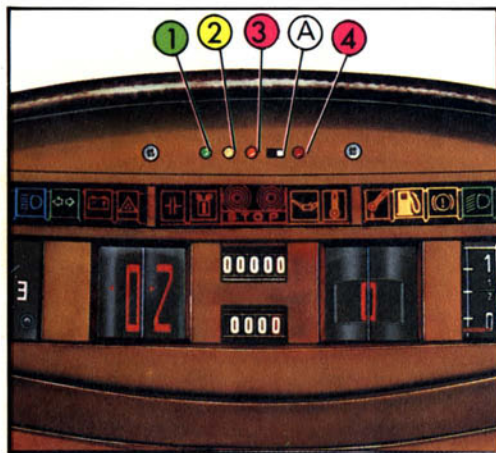


Fig. 1 Econoscope

La mise en fonction est obtenue en poussant l'interrupteur (A) vers la gauche.

Contact mis, moteur arrêté, le témoin (4) s'allume. Il s'éteint dès que le moteur tourne.

L'allumage successif des témoins (1) (2) (3) indique :

- (1) + (2) + (3) ► Consommation faible
- (1) + (2) + (3) ► Consommation en hausse
- (1) + (2) + (3) ► Consommation excessive

L'éclairage du témoin (4) indique :

- Accélération trop brutale ou demande de puissance trop élevée

En ce cas, les témoins (1) (2) (3) sont éteints.

### Rodage

Pendant les 1 000 premiers kilomètres, ne pas dépasser, dans chaque rapport, les vitesses maximales repérées sur le tachymètre par des flèches rouges. Ne pas dépasser la correspondance de 4 000 tr/mn au compte-tours. Éviter ensuite de trop monter les régimes et ne rouler librement qu'au-delà de 2 000 km.

Éviter également pendant cette période :

- les accélérations trop brusques,
- les freinages trop énergiques (les garnitures doivent être rodées),
- les longs parcours à régime constant,
- l'essoufflement du moteur à des régimes trop bas.

### Révision et garantie

Il est remis à la livraison de la voiture, un Guide d'entretien comportant notamment une « Carte de Garantie » et un « Certificat de révision aux 1 000 km ».

Après les 1 000 premiers kilomètres, tout agent de la marque, qu'il ait été ou non le vendeur du véhicule, effectue une révision gratuite sur la présentation de ce « Guide d'entretien ».

Seules, les fournitures sont facturées.

L'agent conserve le « Certificat de révision » et vise la « Carte de Garantie ».

Ce visa est nécessaire pour pouvoir bénéficier de la Garantie.

### Influence de la conduite sur le coût d'utilisation

La façon de conduire intervient dans le coût d'utilisation d'une voiture, particulièrement en ce qui concerne les dépenses de carburant, d'huile et de pneumatiques.

*Les frais d'utilisation augmentent notamment avec : la vitesse, les virages pris à grande allure, l'utilisation fréquente et prolongée des rapports inférieurs de la boîte de vitesses, les accélérations et les freinages trop nombreux ou trop énergiques, les pneumatiques gonflés à des pressions incorrectes, les mouvements inutiles de la pédale d'accélérateur.*

La consommation d'huile, très variable suivant l'utilisation de la voiture, est également très influencée par le rodage du moteur et il est recommandé d'être très attentif à ce point ainsi qu'aux consignes de vidanges du « Guide d'Entretien ».

### Econoscope

Fig. 1

Dispositif d'aide à la conduite économique qui doit permettre à l'utilisateur de consommer moins de carburant, s'il respecte les impératifs suivants :

- éviter les accélérations brutales,
- rouler dès que possible, en fonction de la circulation et du profil de route, sur le rapport de boîte de vitesses le plus élevé.

**Charge remorquable**

- Les poids tractables maximaux autorisés par Citroën pour ce véhicule, en France, sont les suivants :  
*remorque sans frein* ▶ 615 kg pour la berline, 695 kg pour le break.  
*remorque avec frein* ▶ 1 300 kg pour berline et break ou 1 500 kg dans la limite du PTR.
- Le véhicule « CX » exigeant le montage d'un crochet de remorque spécifique Citroën, il est impérativement déconseillé d'utiliser d'autres dispositifs.
- Au-dessus de 900 kg, le véhicule tracteur doit être doté d'un équipement spécial montable en option sur berline.
- Dans chaque pays, il est impératif de respecter les charges remorquables admises par la législation locale. Pour connaître les possibilités de remorquage de votre véhicule et son poids total roulant admissible, consulter votre agent Citroën.
- Ne pas surgonfler les pneumatiques arrière.

**Identification****Emplacements**

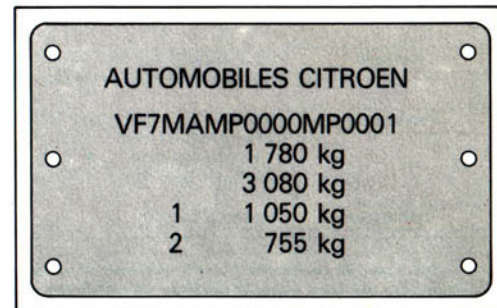
- Plaque constructeur ▶ Sous le capot, sur passage de roue droit
- Marque à froid ▶ Sur la tôle de fermeture d'extension avant droite de la caisse au-dessus du passage de roue.
- Plaque moteur ▶ A l'extrémité du moteur, côté droit.
- Année modèle ▶ A proximité de la plaque constructeur. Le millésime de la voiture est indiqué par un marquage au tampon encreur.

**Renseignements**


- Plaque constructeur ▶ Le numéro d'identification  
Le poids total en charge  
Le poids total roulant autorisé  
Le poids maximal sur l'essieu avant  
Le poids maximal sur l'essieu arrière
- Marque à froid ▶ Le type de véhicule  
La série  
Le numéro dans la série du type
- Plaque moteur ▶ La marque  
Le type du moteur  
Le numéro de fabrication

En France, le type de véhicule et le numéro dans la série du type sont également indiqués sur la carte grise.

Fig. 2

Fig. 2 Plaque constructeur

## MERKBLATT FÜR PFLEGE- UND WARTUNGSDIENST

	<b>Reifen</b> MICHELIN Tubeless	<b>Servo Lenkung</b>	<b>BREAK</b>
	Druck Vorn : 2 ◀ 185 HR 14 XVS ▶ 2		
	(bars) Hinten : 2,1 ◀ 175 HR 14 XVS - 185 HR 14 XVS ▶ 2,1		
	Ersatzrad : 2,3 ◀ 175 HR 14 XVS - 185 HR 14 XVS ▶ 2,3		

**Kraftstoff**

Super  
Fassungsvermögen ▶ 68 L

**Motoröl**

TOTAL GTS 15 W 40  
In sehr kalten Ländern : TOTAL GTS 10 W 30  
Fassungsvermögen ▶ 5 L

**Getriebe-Gehäuse**

TOTAL EP 80 W/85 W - TOTAL EP 80  
Fassungsvermögen ▶ 1,75 L (5 V), 1,6 L (4 V)

**Hydraulische Anlage**

Grüne Flüssigkeit « LHM » TOTAL  
Fassungsvermögen ▶ 4 L  
zu benutzen

**Kühler**

Wasser und Frostschutzmittel TOTAL oder  
« SPECIAL CITROEN »  
Fassungsvermögen ▶ 9,6 L

**Scheibenwascher**

Wasser + Durch Citroën-Netz  
Verkaufersommer : oder Winterzusatz  
Fassungsvermögen ▶ 2,5 L

**Batterie**

12 V - 225/45 Ah - 350/70 Ah  
Destilliertes Wasser (keine Säure) zufüllen

**Zündkerzen**

AC 42 LTS - Champion BN 9 Y - Eyquem 755 LJS -  
Marchal SC-GT 34,5 H  
Elektrodenabstand ▶ 0,6 → 0,7 mm  
Siehe auf Seite 41

**Glühlampen**

Siehe auf Seite 57

## SUMMARY FOR SERVICE STATION



<b>Tyres</b> MICHELIN Tubeless	<b>Power steering</b>	<b>BREAK</b>
Pressures (Psi) Front : 29 ◀ 185 HR 14 XVS ▶ 29		
Rear : 30 ◀ 175 HR 14 XVS - 185 HR 14 XVS ▶ 30		
Spare : 33 ◀ 175 HR 14 XVS - 185 HR 14 XVS ▶ 33		

**Petrol**

Super (Premium, 4-star, 97 → 99 octane)  
Capacity ▶ 14,95 imp. gallons or  
17,95 U.S. gallons

**Engine oil**

TOTAL GTS 15 W 40  
In very cold countries : TOTAL GTS 10 W 30  
Capacity ▶ 1,09 imp. gallon or 1,32 U.S. gallon

**Gear-Box**

TOTAL EP 80 W/85 W - TOTAL EP 80  
Capacity (5 V) ▶ 0,38 imp. gallon or 0,46 U.S. gallon  
(4 V) ▶ 0,35 imp. gallon or 0,42 U.S. gallon

**Hydraulic system**

Green liquid « LHM » TOTAL  
Capacity for use ▶ 0,87 imp. gallon or 1,05 U.S. gallon

**Radiator**

Water and TOTAL antifreeze or « SPECIAL CITROEN »  
Capacity ▶ 2,01 imp. gallons or 2,75 U.S. gallons

**Windscreen washer**

Plain water + summer or winter additive  
Sold by Citroën dealers  
Capacity ▶ 0,54 imp. gallon or 0,66 U.S. gallon

**Battery**

12 V - 225/45 Ah - 350/70 Ah  
Distilled water (do not add acid)

**Sparking plugs**

AC 42 LTS - Champion BN 9 Y - Eyquem 755 LJS -  
Marchal SC-GT 34,5 H  
Electrode gap ▶ 024" → 027"  
See page 41

**Bulbs**


See page 57

**N'oubliez pas de demander à votre assureur la carte verte internationale.**


**Elle évitera des frais supplémentaires à l'entrée des pays où l'assurance est obligatoire et elle peut éviter de graves complications en cas d'accident dans les autres pays.**

**Elle n'est toutefois valable que dans les pays couverts par le contrat d'assurance (voir les limites géographiques au chapitre « Conditions générales » de votre police).**

PROMEMORIA PER LA STAZIONE DI SERVIZIO

	<b>Pneumatici</b>	MICHELIN Tubeless	Servo sterzo	BREAK
	Pressioni (bars)	Anteriori : 2 Posteriori : 2,1 Scorta : 2,3	◀ 185 HR 14 XVS ▶ ◀ 175 HR 14 XVS - 185 HR 14 XVS ▶ ◀ 175 HR 14 XVS - 185 HR 14 XVS ▶	2 2,1 2,3
<b>Carburante</b>	Super	Capacità ▶ 68 L		
<b>Olio motore</b>	TOTAL GTS 15 W 40	In regione molto fredda : TOTAL GTS 10 W 30	Capacità ▶ 5 L	
<b>Scatola cambio</b>	TOTAL EP 80 W/85 W - TOTAL EP 80	Capacità ▶ 1,75 L (5 V), 1,6 L (4 V)		
<b>Impianto idraulico</b>	Liquido verde « LHM » TOTAL	Capacità ▶ 4 L		
<b>Radiatore</b>	Acqua con anticongelante TOTAL o « SPECIAL CITROËN »	Capacità ▶ 9,6 L		
<b>Lavacrystallo</b>	Acqua + additivo per l'estate o l'inverno, venduto dalla rete commerciale Citroën.	Capacità ▶ 2,5 L		
<b>Batteria</b>	12 V - 225/45 Ah - 350/70 Ah	Acqua distillata (non aggiungere acido)		
<b>Candele</b>	AC 42 LTS - Champion BN 9 Y - Eyquem 755 LJS - Marchal SC-GT 34,5 H	Distanza degli elettrodi ▶ 0,6 → 0,7 mm		Vedere pagina 41
<b>Lampade</b>	Vedere pagina 57			

MEMENTO PARA LA ESTACION SERVICIO STATION

	<b>Neumaticos</b>	MICHELIN Tubeless	Servo sterzo	BREAK
	Presion (bars)	Delantero : 2 Trasero : 2,1 Auxilio : 2,3	◀ 185 HR 14 XVS ▶ ◀ 175 HR 14 XVS - 185 HR 14 XVS ▶ ◀ 175 HR 14 XVS - 185 HR 14 XVS ▶	2 2,1 2,3
<b>Combustible</b>	Super	Capacidad ▶ 68 L		
<b>Aceite motore</b>	TOTAL GTS 20 W 50	En muy frias comarcas : TOTAL GTS 20 W 50	Capacidad ▶ 5 L	
<b>Caja des velocidades</b>	TOTAL EP 80 W/85 W - TOTAL EP 80	Capacidad ▶ 1,75 L (5 V), 1,6 L (4 V)		
<b>Circuito hidraulico</b>	Liquido verde « LHM » TOTAL	Capacidad ▶ 4 L		par el empleo
<b>Radiador</b>	Acqua con anti-hielo TOTAL o « SPECIAL CITROËN »	Capacidad ▶ 9,6 L		
<b>Lava parabrisa</b>	Acqua clara + additivo par estio o invierno vendido por Citroen concesionarios	Capacidad ▶ 2,5 L		
<b>Bateria</b>	12 V - 225/45 Ah - 350/70 Ah	Acqua distilada (nunca agregar acido)		
<b>Bujias</b>	AC 42 LTS - Champion BN 9 Y - Eyquem 755 LJS - Marchal SC-GT 34,5 H	Abertura de los electrodos ▶ 0,6 → 0,7 mm		Ver pagina 41
<b>Lámparas</b>	Vedere pagina 57			

Dans certains pays, une caution importante peut être exigée à la suite d'un accident corporel. Il existe des contrats d'assurance qui couvrent ce risque. Si vous vous rendez dans un pays où le sens de circulation est à gauche, consultez auparavant votre agent Citroën au sujet des projecteurs « Code ».

<b>A</b>	Accumulateurs (v. batterie) .....	26
	Aération .....	18
	Air conditionné .....	22
	Alerte (bloc d') .....	8
	Allume-cigares .....	24
	Aménagements intérieurs .....	58
	Ampoules (remplacement) .....	36
	Ampoules (tableau) .....	57
	Antigel .....	29
	Antivol .....	12
	Appels de phares .....	17
	Appui-tête .....	10
	Assise (réglage) .....	10
	Avertisseurs .....	16
<b>B</b>	Banquette (break-familiale) .....	60
	Batterie (niveau) .....	26
	Batterie (entretien) .....	29
	Batterie (remplacement) .....	41
	Bloc d'alerte .....	8
	Boîtier des fusibles .....	40
	Boîte de vitesses .....	49
	Bougies .....	41
	Break-familiale (aménagements particuliers) .....	59
<b>C</b>	Capacités .....	<i>dos notice</i>
	Cadrons de bord .....	8
	Capot .....	5
	Caractéristiques techniques générales .....	46
	Carburant (jauge) .....	8
	Carburant (remplissage) .....	5
	Carrosserie (caractéristiques) .....	58
	Carrosserie (entretien) .....	30
	Ceintures de sécurité .....	11-59
	Ceintures de sécurité (entretien) .....	32

	Cendriers .....	24
	Changement de roue .....	34
	Changement de vitesses .....	14
	Charge batterie (voyant) .....	8
	Charge remorquable .....	65
	Châssis (numéro) .....	65
	Chauffage .....	20
	Clés .....	4
	Clignotants .....	16
	Climatisation (air conditionné) .....	22
	Coffre .....	5
	Combiné « antivol-contact-démarrateur » .....	12
	Commutateur d'éclairage extérieur .....	17
	Compteurs .....	8
	Compte-tours .....	8
	Conduite et coût d'utilisation .....	64
	Contact .....	12
	Contrôle des voyants rouges .....	8
	Contrôles avant départ .....	<i>dos notice</i>
	Correcteur de hauteur (v. garde au sol) .....	15
	Cotes principales .....	46
<b>D</b>	Dégivrage .....	21
	Démarrateur .....	12
	Déplacements à l'étranger .....	66
	Désembuage .....	21
	Détresse (signal) .....	16
	Dimensions principales .....	46
	Direction (caractéristiques techniques) .....	54
	Dossier (réglage) .....	10
<b>E</b>	Eau (niveau) .....	26
	Eau (température) .....	8
	Eclairage extérieur .....	17

	Eclairage intérieur .....	24
	Econoscope .....	64
	Electrodes (écartement) .....	41
	Embrayage .....	49
	Eraflures à la peinture .....	31
	Entretien .....	28
	Essuie-glace .....	16
<b>F</b>	Familiale (aménagements particuliers) .....	59
	Feux clignotants .....	16
	Filtre à air .....	29
	Freins .....	15-52
	Fusibles .....	40
<b>G</b>	Garantie .....	64
	Garde au sol (réglage) .....	15
	Garnitures (nettoyage) .....	32
	Glaces (nettoyage) .....	30
	Goudron (taches) .....	31
<b>H</b>	Huile boîte de vitesses (jauge) .....	26
	Huile moteur (niveau) .....	8-26
	Huile moteur (remplissage) .....	26
	Huile moteur (voyant) .....	8
	Hydraulique (remplissage) .....	26
	Hydraulique (voyant) .....	8
	Hydraulique (installation) .....	51
<b>I</b>	Identification du véhicule .....	65
	Incidents .....	33
	Indicateurs de direction .....	16
	Indicateur de vitesse .....	8
	Installation électrique .....	56
	Installation hydraulique .....	51
<b>J</b>	Jauge de carburant .....	8

<b>L</b>	Lampes (remplacement) . . . . .	36
	Lampes (tableau) . . . . .	57
	Lavage carrosserie . . . . .	30
	Lave-glace (commande) . . . . .	16
	Lave-glace (remplissage) . . . . .	26
	Levier des vitesses . . . . .	14
	Liquide vert « LHM » . . . . .	26
	Lunette arrière (chauffage) . . . . .	21
	Lustrage carrosserie . . . . .	31
<b>M</b>	Manivelle démonte-roue . . . . .	34
	Marche arrière . . . . .	14
	Marche à froid . . . . .	65
	Mise en route du moteur . . . . .	13
	Montre électrique . . . . .	8
	Moteur (caractéristiques) . . . . .	48
	Moteur (plaque) . . . . .	65
<b>N</b>	Nettoyage des vitres . . . . .	30
	Nettoyage des garnitures . . . . .	32
	Niveaux (vérifications et appoints) . . . . .	26
	Niveau de carburant . . . . .	8
	Numéro de châssis . . . . .	65
	Numéro de moteur . . . . .	65
<b>P</b>	Pare-soleil . . . . .	24
	Permutation des roues . . . . .	28
	Phares (commande) . . . . .	17
	Pièces de rechange . . . . .	71
	Plafonnier . . . . .	24
	Plaque constructeur . . . . .	65
	Plaque moteur . . . . .	65
	Planche de bord . . . . .	6
	Plexiglas (nettoyage) . . . . .	30
	Pneumatiques . . . . .	28

	Poids . . . . .	46
	Points d'arrimage (break) . . . . .	62
	Portes (ouvertures) . . . . .	4
	Position de conduite . . . . .	11
	Pression d'huile moteur . . . . .	8
	Pression hydraulique . . . . .	8
	Pression des pneumatiques . . . . .	28
<b>R</b>	Radiateur (remplissage) . . . . .	26
	Radiateur (entretien) . . . . .	29
	Réglage des phares . . . . .	36
	Remorquage . . . . .	42
	Remplacement de la batterie . . . . .	41
	Remplacement d'une bougie . . . . .	41
	Remplacement d'un fusible . . . . .	40
	Remplacement des garnitures de frein . . . . .	8-15
	Remplacement d'une lampe . . . . .	36
	Remplacement d'une roue . . . . .	34
	Renseignements divers . . . . .	63
	Retouches de peinture . . . . .	31
	Réservoir carburant . . . . .	5
	Rétroviseurs . . . . .	4
	Révision aux 1 000 km . . . . .	64
	Rodage . . . . .	64
	Roues (remplacement) . . . . .	34
	Roues (permutation) . . . . .	28
<b>S</b>	Serrures . . . . .	4
	Sièges . . . . .	10-62
	Signal de détresse . . . . .	16
	Signalisation . . . . .	16
	Suspension . . . . .	51
<b>T</b>	Tableau de bord . . . . .	8
	Taches de goudron . . . . .	31

	Taches sur les garnitures . . . . .	32
	Tachymètre . . . . .	8
	Témoins d'usure des pneumatiques . . . . .	29
	Témoins lumineux . . . . .	8
	Température de l'air . . . . .	18
	Thermomètre d'huile . . . . .	8
	Toit ouvrant électrique . . . . .	24
	Transmission . . . . .	49
<b>U</b>	Usure des garnitures des freins . . . . .	8-15
	Usure des pneumatiques . . . . .	29
<b>V</b>	Ventilation . . . . .	20
	Vérifications avant départ . . . . .	<i>dos notice</i>
	Verrouillages . . . . .	4
	Vitesses (commande) . . . . .	14
	Vitres (nettoyage) . . . . .	30
	Voyants de contrôle . . . . .	8

**TABLE DES MATIÈRES :** page 2

Les descriptions et figures sont données sans engagement.  
Automobiles Citroën se réserve le droit de modifier ses modèles sans être tenue de mettre à jour la présente notice.

## PIÈCES DE RECHANGE

*Toute pièce de rechange Citroën d'origine est une exclusivité de la marque.*

Il est de l'intérêt même de l'utilisateur, pour sa sécurité et la Garantie, de refuser toute autre pièce. En effet, le montage de pièces ou d'organes autres que d'origine pourrait éventuellement entraîner la responsabilité pénale au cas où il en résulterait une non conformité à la réglementation prescrite par le « Code de la Route », notamment en ce qui concerne la sécurité, l'anti-pollution, l'anti-parasitage et le niveau sonore des véhicules automobiles.

Un tel montage priverait, en outre, l'utilisateur de tout recours envers le constructeur.  
Sont plus particulièrement en cause :

- les éléments liés au freinage,
- les équipements d'éclairage-signalisation,
- les équipements moteur,
- le système d'échappement,
- les pièces de direction, de structure et suspension.

Imprimé en FRANCE ● MAULDE ET RENOU

## POURQUOI CITROËN PRÉFÈRE TOTAL

- ▶ Les développements technologiques appliqués aux différents organes des véhicules automobiles rendent de plus en plus nécessaire une collaboration étroite entre les services techniques des constructeurs d'automobiles et les laboratoires des sociétés pétrolières. ◀

*La collaboration entre Citroën et Total, qui a débuté en 1964, a été concrétisée en 1967 dans la formule :*

« CITROËN PRÉFÈRE TOTAL »

- ▶ Depuis cette époque, ce sont des dizaines de milliers d'heures qui ont été consacrées aux recherches et aux essais en commun, tant en laboratoire que sur routes. ◀
- ▶ Ces recherches et essais continuent : ils ont permis la mise au point de produits répondant aux conditions optimales requises par Citroën pour ses véhicules ; ils en permettront la constante amélioration : huiles moteur en premier lieu, mais aussi fluides de suspension hydropneumatique, liquides pour transmissions automatiques, liquide de freinage, huiles de boîtes de vitesses, antigel pour circuits de refroidissement, etc. ◀
- ▶ Les années de collaboration passées, ainsi que le programme de collaboration engagé, matérialisent le souci permanent de Citroën d'assurer aux véhicules de sa marque les meilleures conditions de fonctionnement et d'entretien ; ils sont pour vous, utilisateurs de nos véhicules, la garantie d'obtenir chez TOTAL des produits très performants : vous trouverez leurs désignations dans la présente notice d'emploi. ◀

### AUTOMOBILES CITROËN

Société Anonyme régie par les articles 118 à 150  
de la loi sur les Sociétés Commerciales

117-167, quai André-Citroën, 75747 Paris Cedex 15

R.C. PARIS B 642 050 199

SIRET 642050199 00016

## Pneumatiques

## MICHELIN Tubeless

Autres Avant ▶ 185 HR 14 XVS 2 bars  
 montes Arrière ▶ 175 HR 14 XVS 2,1 bars  
 page 28 Secours ▶ 175 HR 14 XVS 2,3 bars

## BERLINE

## BREAK

185 HR 14 XVS 2 bars ▶ Avant  
 185 HR 14 XVS 2,1 bars ▶ Arrière  
 185 HR 14 XVS 2,3 bars ▶ Secours

## Carburant

## ESSENCE SUPER

Capacité ▶ 68 litres

## Huile moteur

## TOTAL GTS 15 W 40 ou TOTAL GTI Route et Ville 10 W 30

## TOTAL GTI Route et Ville 10 W 30

Capacité ▶ 5 litres  
 ▶ 5,25 litres

*En régions très froides*

*A sec*

*Après échange cartouche filtre*

**IMPORTANT**

Lecture du niveau  
 voir page 26

## Huile boîte de vitesses

## TOTAL EP SAE 80 W/95 W

## Boîte 5 vitesses

Capacité ▶ 1,75 litre environ

## Boîte 4 vitesses

Capacité ▶ 1,6 litre environ

## Graissage général

## TOTAL MULTIS 2

## Freinage hydraulique

## TOTAL LHM

Capacité ▶ 4 litres

## Liquide minéral vert

*Volume nécessaire pour faire le plein après vidange*

## Radiateur

## TOTAL ANTIGEL

▶ 2,7 litres

## EAU

▶ 6,9 litres

Capacité ▶ 9,6 litres

## Lave-glace

## EAU CLAIRE + ADDITIF VENDU PAR LE RESEAU CITROEN

Capacité ▶ 2,5 litres

## Batterie

## EAU DISTILLEE

Références ▶ 12 volts

*Ne pas ajouter d'acide*

225/45 Ampères/heure - 350/70 Ampères/heure

## Bougies

## AC 42 LTS - CHAMPION BN 9 Y - EYQUEM 755 LJS - MARCHAL SC GT 34,5 H

Ecartement électrodes ▶ 0,6 à 0,7 mm

## Lampes

## Tableau page 57

## CONTROLES AVANT DEPART

## Niveaux

Batterie  
 Carburant  
 Huile moteur  
 Lave-glace  
 Liquide LHM  
 Radiateur

## Fonctionnement

Appels optiques  
 Appels sonores  
 Clignotants  
 Eclairage extérieur  
 Feux de stop  
 Voyants de contrôle

## Divers

Ceintures sécurité  
 Garde au sol  
 Orientation rétroviseurs  
 Pressions pneumatiques  
 Réglage siège